

FFP

SOCIÉTÉ FONCIÈRE,
FINANCIÈRE ET DE PARTICIPATIONS - FFP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} JUIN 2006

EXERCICE 2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert PEUGEOT	<i>Président</i>
Jean-Philippe PEUGEOT	<i>Vice-Président</i>
Marie-Hélène RONCORONI	<i>Vice-Présidente</i>
Frédéric BANZET	
Georges CHODRON DE COURCEL	
Christian PEUGEOT	
Thierry PEUGEOT	
Xavier PEUGEOT	
Patrick SOULARD	
Jean-Philippe THIERRY	

DIRECTION GÉNÉRALE

Robert PEUGEOT	<i>Président-Directeur Général</i>
Alain CHAGNON	<i>Directeur Général délégué</i>
Patrick GILBERT	<i>Secrétaire Général</i>

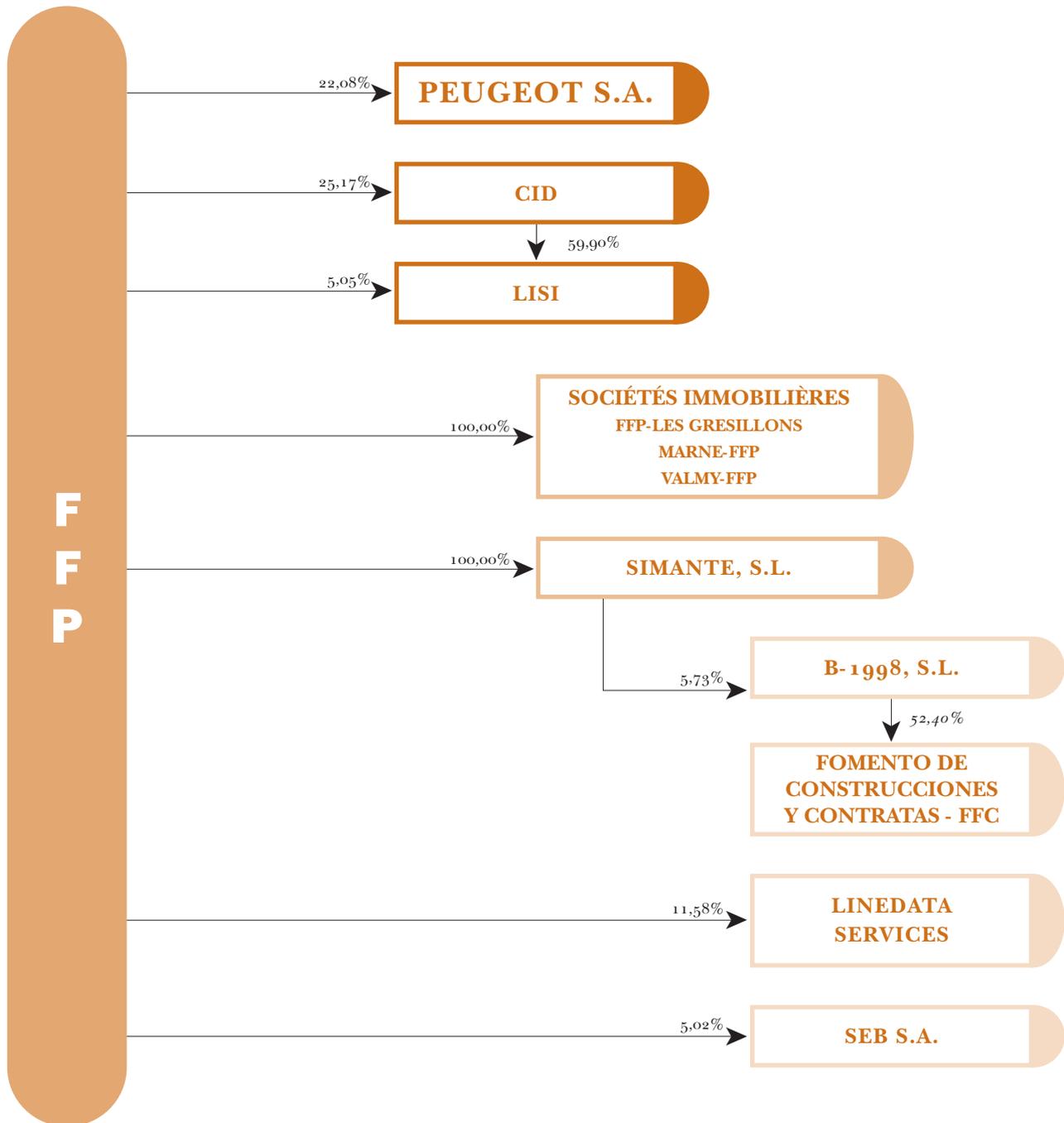
COMMISSAIRES AUX COMPTES

AUDIT DE FRANCE - SODIP PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT	<i>Titulaires</i>
Gérard PRIGENT Guy FLURY	<i>Suppléants</i>

Société Foncière, Financière et de Participations - FFP
Société anonyme au capital de 25.408.000 €
Siège social : 75, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris
562 075 390 RCS Paris - Siret 562 075 390 00020
Tél. : 01 40 66 42 11 - Tél. international : + 33 1 40 66 42 11
Fax : 01 40 66 59 92 - Fax international : + 33 1 40 66 59 92
www.societe-ffp.fr

ORGANIGRAMME

(AU 31 DECEMBRE 2005)



-  Sociétés consolidées par mise en équivalence
-  Sociétés consolidées par intégration globale
-  Sociétés non consolidées

SOMMAIRE

7 Message du Président

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11 La société FFP

19 Perspectives

20 Rapport du Président du Conseil d'Administration
sur le contrôle interne

DOCUMENTS FINANCIERS ET JURIDIQUES

23 COMPTES SOCIAUX

27 Etats financiers

31 Annexe aux états financiers

46 Rapports des commissaires aux comptes

48 Observations des commissaires aux comptes
sur le rapport du Président

49 COMPTES CONSOLIDÉS

53 Comptes consolidés

58 Notes sur les comptes consolidés

83 Rapport des commissaires aux comptes

84 Fiches sur les sociétés consolidées

85 DOCUMENTS JURIDIQUES

87 Résolutions

89 Informations concernant les mandataires sociaux

93 Rapport spécial du Conseil d'Administration
sur les programmes de rachat d'actions

94 Rapport spécial sur les options d'achat d'actions

95 Informations sur les conséquences sociales
et environnementales de l'activité de la société

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis sa cotation en 1989, FFP a deux vocations : être le premier actionnaire de Peugeot S.A et développer un portefeuille diversifié de long terme.

Pour chacun de ces domaines, les évolutions ont été importantes en 2005 :



- Premier actionnaire de Peugeot S.A., FFP a vu son pourcentage de détention du capital augmenter pour s'établir à 22,1 %, par suite d'une nouvelle réduction de capital du groupe automobile. FFP et les autres sociétés du groupe familial Peugeot, qui détiennent désormais 30,1 % du capital de Peugeot S.A. et 45 % des droits de vote, demeurent confiants dans l'avenir de leur principal actif. Ce renforcement est un facteur de stabilité et de pérennité pour le groupe PSA Peugeot Citroën qui œuvre dans une industrie à cycles longs dont les décisions d'investissements, tant pour les nouveaux produits que pour les installations industrielles, se prennent plusieurs années à l'avance.

- Le portefeuille hors Peugeot S.A. a été allégé des participations détenues dans Société du Louvre et Groupe Taittinger, ce qui a occasionné une plus-value nette de 104 M€. Depuis, FFP a participé à la création du consortium mené par la société espagnole Abertis qui a remporté l'appel d'offres de privatisation de la société autoroutière Sanef. Cette prise de participation, effective en 2006, vise à procurer à FFP des revenus réguliers sur une longue période.

La stratégie menée depuis de longues années est ainsi confortée. Les opérations de diversification représentent désormais une part significative des actifs. Évalués en valeur boursière, ils totalisent près de 600 M€ au 31 décembre 2005 soit 19 % du total des actifs, contre 200 M€ et 9 % à la fin de l'année 2000.

Le parcours en bourse de l'action FFP a été marqué par une progression de 11 % en 2005, tandis que celui de son principal actif s'appréciait de 4 %.

Après le règlement de l'investissement relatif à Sanef, FFP disposera encore de sommes significatives qui, combinées à un potentiel intact en matière d'endettement, permettront de poursuivre la politique d'investissements ciblés menée jusqu'à présent.

Robert Peugeot

LES CHIFFRES CLÉS

COMPTES SOCIAUX	2005	2004	2003
Résultat net	179,2 M€	79,7 M€	92,6 M€
Flux nets de trésorerie d'exploitation	72,7 M€	67,6 M€	73,5 M€
Investissements en titres de participations et FCPR	32,0 M€	168,8 M€	6,0 M€

COMPTES CONSOLIDÉS*	2005	2004	2003
Résultat net (part du groupe)	347,8 M€	359,3 M€	342,2 M€
Résultat net par action	27,38 €	28,29 €	26,94 €
Situation nette par action après affectation	279,31 €	246,90 €	217,97 €

DISTRIBUTION	2005**	2004	2003
Dividende distribué	57,2 M€	38,1 M€	38,1 M€
Dividende net par action	4,5 €	3,0 €	3,0 €

COURS DE BOURSE	2005	2004	2003
Plus bas de l'année	153,10 €	93,90 €	82,20 €
Plus haut de l'année	200,0 €	160,0 €	106,30 €
Au 31 décembre	178,0 €	160,0 €	98,95 €
Nombre d'actions composant le capital	12.704.000	12.704.000	12.704.000
Capitalisation boursière au 31 décembre	2.261,3 M€	2.032,6 M€	1.257,1 M€

* Normes IFRS en 2005, 2004. Normes françaises en 2003.

** Proposition à l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2006.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11

LA SOCIÉTÉ FFP

19

PERSPECTIVES

20

RAPPORT DU
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ FFP

► Faits marquants

L'année 2005 a été une année de forte croissance du résultat net social qui s'est établi à 179 M€ dont 104 M€ réalisés au titre des plus-values nettes sur la cession des titres Société du Louvre et Groupe Taittinger, contre 79,7 M€ en 2004. Le résultat consolidé, qui prend en compte par mise en équivalence les résultats du groupe PSA, s'élève à 347,8 M€ contre 359,3 M€ l'année précédente.

Au début de l'exercice, FFP détenait 21,3 % de Peugeot S.A.. Par l'effet de la réduction de capital effectuée par cette dernière, la participation de FFP a augmenté et se situe à 22,1 %.

Les investissements de l'année ont porté sur 32 M€ et ont consisté principalement en un renforcement de la participation dans Linedata Services et des co-investissements avec des fonds de capital-risque. Ils seront complétés au début de l'année 2006 par une prise de participation de 5,1 % dans le Holding d'Infrastructures de Transport (HIT), société constituée pour répondre à l'appel d'offres de la privatisation de la société autoroutière Sanef, d'un montant de 102 M€.

La politique de distribution suivie par FFP a été, depuis de nombreuses années, de veiller à la progression et à la régularité du dividende. Pour 2005, grâce aux résultats sociaux de la société, le Conseil propose le maintien d'un dividende ordinaire à 3 € par action et, compte tenu du caractère non récurrent des plus-values enregistrées, de le compléter d'un dividende exceptionnel de 1,50 € par action, soit 4,50 € par action au total, ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente.

► Politique d'investissements

La participation dans le capital du groupe PSA Peugeot Citroën demeure l'actif historique et essentiel de FFP. Elle s'intègre dans la participation du groupe familial Peugeot, premier actionnaire de Peugeot S.A.. Le niveau de cette participation a augmenté en 2005 grâce à une nouvelle réduction du capital de cette dernière. FFP détient désormais 22,1 % des parts de Peugeot S.A. contre 21,3 % un an plus tôt tandis que l'ensemble du groupe familial en détient 30,1 % contre 29,2 % auparavant.

Représentant des montants et un niveau de contrôle moins élevés que la participation dans Peugeot S.A., les autres participations répondent à une volonté de diversification. La poli-

tique d'investissements de FFP est une politique d'actionnaire minoritaire de long terme, investissant des sommes significatives dans des sociétés dont les caractéristiques sont voisines. Il s'agit, en général mais sans exclusive, de sociétés dotées d'un actionnariat familial fort, situées sur des marchés où les possibilités de croissance sont réelles et sur lesquels elles occupent déjà une place importante. Les prises de participation de FFP sont amicales et font l'objet d'investigations préalables destinées à vérifier la convergence de vues en matière d'actionnariat, de stratégie et de valeurs de l'entreprise.

► Politique d'actionnaire

FFP vise à assurer la pérennité des entreprises dans lesquelles elle est présente et à en accroître la valeur.

Pour cela, FFP est toujours présente au Conseil d'Administration ou de Surveillance. Ses représentants ont un rôle actif dans les travaux des Conseils et sont généralement membres de plusieurs comités. Ils ont en charge une collaboration efficace avec les autres actionnaires et les organes de direction, en portant une attention toute particulière aux questions stratégiques et au respect des règles de gouvernance d'entreprise. Par ailleurs, la position de FFP lui permet d'être le pivot d'une convergence des points de vue entre actionnaires.

Concernant Peugeot S.A., trois membres du Conseil d'Administration de FFP siègent au Conseil de Surveillance. De plus, quatre autres administrateurs de FFP sont salariés du groupe PSA Peugeot Citroën, occupant des postes de direction dans plusieurs entités du groupe automobile.

Pour les autres participations, FFP dispose de trois représentants au Conseil d'Administration de Compagnie Industrielle de Delle et de deux pour LISI. Les Conseils d'Administration de FCC, SEB et Linedata Services comportent chacun un membre issu de FFP.

► Investissements et désinvestissements

L'opération majeure a été la cession des participations détenues dans Société du Louvre et Groupe Taittinger. FFP avait pris une participation de 5,2 % dès 1997 dans Société du Louvre tandis qu'en 2002 l'entrée dans Groupe Taittinger

avait été réalisée à hauteur de 6,6 %. Depuis son entrée au capital de ces sociétés, FFP s'est régulièrement renforcée et détenait en fin d'année 2004, 7 % de Groupe Taittinger et 6,02 % de Société du Louvre. Ces investissements ont été réalisés avec l'accord et le soutien de la famille Taittinger principal actionnaire de Groupe Taittinger avec 34,6 % du capital. Participant activement aux Conseils d'Administration des deux sociétés et à leurs différents comités, FFP a suivi et encouragé leur évolution. Elle s'est traduite notamment par un recentrage de Société du Louvre sur l'hôtellerie et le luxe, avec la cession de participations telles Deville (chauffage), Banque du Louvre, ou l'immobilier parisien non hôtelier. Aux côtés de la famille actionnaire et de la Compagnie Nationale à Portefeuille, FFP a contribué aux choix stratégiques retenus par les organes de direction. Lorsque la famille Taittinger a décidé au cours de l'année 2005 de vendre sa participation, FFP a naturellement participé, sans y être tenu car n'étant pas lié par un pacte, au processus de vente. Les principaux actionnaires ont mené un processus extrêmement rapide de vente de leurs participations qui a abouti le 21 juillet à la signature d'un accord avec Starwood Capital. Cette société, créée en 1991, est un acteur majeur de l'immobilier hôtelier et a été à l'origine du groupe Starwood Hôtels & Resorts Worldwide Inc (750 hôtels dans 80 pays). Les prix payés par le repreneur ont conduit à un encaissement de 183,3 M€ et à des plus-values brutes de 123,9 M€ pour FFP. Après impôt sur les plus-values, le net revenant à FFP s'établit à 104,4 M€.

La seconde opération de désinvestissement concerne l'immeuble propriété de Marne-FFP, SCI détenue à 100% par FFP. Elle avait été initiée à la fin de 2004 via une promesse de vente qui s'est matérialisée au début de l'exercice. Marne-FFP a ainsi encaissé 8,4 M€, réalisant une plus-value de 0,8 M€.

Il faut enfin signaler la cession partielle de l'investissement dans la SCR cotée Siparex Croissance, dont FFP détenait 1,15% du capital au début de l'exercice, et qui envisage sa transformation progressive en fonds d'investissement : 17.260 titres sur un total de 51.951 ont été cédés en 2005 pour un montant de 0,6 M€. L'exercice 2006 verra la poursuite de ce désengagement.

Les opérations d'investissement ont été de moins grande ampleur qu'en 2004 où près de 200 M€ avaient été investis dans FCC, SEB et Linedata Services. Au cours du premier tri-

mestre de l'exercice, FFP a accru sa participation dans cette dernière de 8 à 11,6 % du capital pour un montant de 6,7 M€ soit un prix de 16 € l'action, identique à celui payé lors de l'augmentation de capital réservée de 2004. Les 420.000 actions nouvellement acquises ne sont pas soumises à un pacte d'actionnaires. Linedata Services a évolué favorablement depuis l'entrée de FFP dans son capital. Elle a ainsi vu son chiffre d'affaires progresser à la fois par croissance interne et externe.

Les autres opérations d'investissements ont concerné les fonds de capital-risque. FFP y investit une partie limitée de ses disponibilités dans une optique de rendement à moyen terme. Les fonds de capital-risque permettent à FFP d'accéder à des secteurs ou à des zones géographiques auxquels elle n'aurait accès que difficilement sous forme de prise de participation directe dans une entreprise. En 2005, des engagements ont été pris auprès de deux nouveaux fonds :

- Le développement que connaissent les pays asiatiques a conduit FFP à rechercher une exposition directe dans ces pays qui offrent des perspectives économiques attrayantes. A ce titre, un engagement de 2,5 M\$ a été pris auprès du fonds Indian Value Fund II dont le programme d'investissement concerne principalement les valeurs moyennes situées en Inde.

- FFP a pris un engagement de 5 M€ auprès de LBO France dans le fonds White Knight VI bis, spécialisé dans les opérations de LBO sur le marché français. Cette souscription s'accompagne de possibilités de co-investissement avec le fonds et FFP a utilisé cette opportunité à deux reprises en 2005. La première concerne Terreal, numéro deux français de la production de tuiles et de briques qui réalise près de 400 M€ de chiffre d'affaires, et qui évolue sur des marchés en croissance, tant pour la construction que pour la rénovation. FFP a investi 5 M€ à ce titre. La seconde porte sur Actaris, leader mondial de la production de compteurs, présent sur les différents continents dans tous les segments du comptage : électricité, gaz, eau, chaleur et liquides spéciaux. FFP avait déjà participé au premier LBO de cette activité issue de Schlumberger et dont le chiffre d'affaires dépasse 600 M€. L'investissement de FFP, 8 M€ en 2001, avait été cédé près de trois fois la mise deux ans plus tard. Actaris s'est retrouvé une nouvelle fois sur le marché et FFP, connaissant déjà la

LA SOCIÉTÉ FFP

société et le secteur, a investi 4 M€ dans cette opération initiée par LBO France.

Les autres fonds déjà en portefeuille ont poursuivi leurs investissements. Sagard, qui représente l'engagement le plus important de FFP dans cette classe d'actifs avec 30 M€, a réalisé quatre prises de participation et est ainsi investi à 75 % avec huit sociétés en portefeuille.

23,1 M€ au total ont été décaissés au profit des fonds d'investissement en 2005, ce qui porte les décaissements pour les fonds existants à 45 M€ pour des engagements totaux de 56 M€. Les remboursements ont représenté 3,9 M€ en 2005 et, tenant compte des sommes perçues les années précédentes, totalisent 5,3 M€ pour les fonds actuellement en portefeuille. Les remboursements devraient s'accroître dans les années à venir.

► Participations

Revenus

Les dividendes reçus des filiales et participations ont totalisé 76.370 K€ contre 73.830 K€ l'exercice précédent. Si la distribution de Peugeot S.A. n'a pas varié d'une année sur l'autre avec 69.920 K€, les autres participations ont représenté 6.450 K€ contre 3.910 K€ en 2004. L'augmentation est venue principalement de SEB S.A. pour 1.347 K€, de l'ensemble Compagnie Industrielle de Delle et LISI pour 231 K€, de Société du Louvre et Groupe Taittinger pour 537 K€. A noter par ailleurs que la filiale espagnole Simante, S.L., détenue à 100 % et consolidée par intégration globale, a perçu au cours de l'exercice un montant de dividendes de 4.901 K€, liés à l'investissement indirect dans la société espagnole FCC réalisé en 2004.

► Activité et résultats

PSA Peugeot Citroën

Avec 3.390.000 véhicules vendus dans le monde en 2005, les ventes de PSA Peugeot Citroën sont en légère progression d'une année sur l'autre (+ 0,4 %). Ce résultat traduit de bonnes performances des ventes à l'international, avec plus 8,4 %, mais un recul de 2,7 % des ventes en Europe occidentale dans un contexte marqué par la stabilité du marché et un

environnement fortement concurrentiel. La marge opérationnelle du groupe s'établit à 1.940 M€ soit 3,4 % du chiffre d'affaires à comparer à 2.481 M€ et 4,4 % du chiffre d'affaires en 2004. La marge opérationnelle des activités non automobiles progresse de 46 M€ grâce en particulier à Banque PSA Finance qui voit une hausse de l'activité et une diminution du coût du risque. La marge de l'activité automobile est en recul, à 916 M€ contre 1.503 M€ en 2004. Cette variation traduit l'évolution défavorable des volumes de vente en Europe dans un climat de promotions soutenues, la forte hausse des matières premières, la mise en conformité des véhicules au nouveau standard européen Euro IV et l'impact technique des nouvelles normes IFRS. Ces éléments n'ont été que partiellement compensés par la réduction continue des coûts de production et l'impact positif des variations de change. Le résultat net part du groupe a atteint 1.029 M€ contre 1.646 M€ l'exercice précédent. Au plan de la structure financière, la position financière nette est demeurée positive à 381 M€ contre 1.347 M€ un an plus tôt. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale un dividende de 1,35 € par action, inchangé par rapport à l'an dernier.

LISI

Le chiffre d'affaires de l'année s'établit à 617,6 M€. Il est en hausse de 14,2 % sur celui de l'année précédente dont 4,5% à périmètre et change constants. Ces chiffres traduisent une évolution contrastée entre les divisions, avec + 14,9 % pour la division aéronautique qui bénéficie d'une forte demande tant aux USA qu'en Europe, et + 16,1 % pour l'automobile qui comporte désormais la société allemande Knipping acquise au cours de l'année et sans laquelle le chiffre d'affaires du secteur automobile aurait présenté un recul de 2,2 %.

L'Ebitda progresse de 1,2 M€ pour se situer à 92,9 M€. Il représente 15 % du chiffre d'affaires contre 16,9 % en 2004. Ce recul est dû à la hausse du coût des approvisionnements et frais de démarrage de nouvelles installations dans le secteur aéronautique. Le résultat net s'établit à 35,6 M€ contre 31,4 M€. L'endettement financier net a progressé, passant de 37,4 M€ fin 2004 à 136,4 M€ un an plus tard principalement du fait de l'acquisition de Knipping. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale un dividende de 1,08 € par action contre 0,9 € au titre de 2004.

SEB

A 2.463 M€, les ventes 2005 de SEB affichent une hausse de 7,6 % sur l'exercice 2004 principalement grâce aux acquisitions réalisées en 2004 et 2005. SEB a procédé à l'acquisition des sociétés All Clad aux USA et Lagostina en Italie, toutes deux présentes sur le marché des instruments culinaires de haut de gamme, ainsi que Panex au Brésil. L'activité a été marquée par des difficultés persistantes en Europe, en France tout particulièrement, mais en forte progression sur les autres continents. La marge opérationnelle s'élève à 262 M€, stable en valeur par rapport à 2004. Sur le marché européen où la concurrence est élevée sur les produits d'entrée de gamme, SEB a procédé en 2005 à des restructurations en Espagne et en Allemagne, puis, en janvier 2006, a annoncé un projet de réorganisation industrielle en France. La comptabilisation d'une partie de ces charges a conduit à une baisse de 1,6 % du résultat d'exploitation qui s'établit à 184 M€. Le résultat net se situe à 102,7 M€, en recul de 21 %, en raison de charges financières et d'impôts plus élevés qu'en 2004. L'endettement atteint 418 M€ au 31 décembre 2005 contre 330 M€ un an plus tôt, l'essentiel de l'augmentation ayant pour origine la croissance externe réalisée par le groupe SEB. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale un maintien du dividende de 2,40 € par action.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que FFP a signé deux engagements collectifs de conservation dits « Pacte Dutreil » et « Pacte Jacob » portant sur 300.000 actions de la société soit 1,75 % du capital de SEB sur les 5 % détenus par FFP.

Linedata Services

Linedata Services a réalisé un chiffre d'affaires de 120 M€ en progression de 9 % sur l'exercice précédent. Compte tenu des acquisitions réalisées en 2005, le chiffre d'affaires pro forma atteint 140 M€ dont 46 % réalisés hors de France, confirmant ainsi la dimension internationale de la société.

Le résultat net s'établit à 13,5 M€ contre 10 M€ en 2004.

FCC

En 2005 et conformément au plan stratégique annoncé en début d'année, FCC a réalisé des prises de participation à hauteur d'un milliard, dont 47 % concernent l'activité ciment et 53 % le secteur des services.

L'activité en 2005 est restée bien orientée dans tous les secteurs. Les services progressent de 19 %, le ciment de 10% et la construction de 7,2%. Au total le chiffre d'affaires s'établit à 7.090 M€, soit + 11,7 % par rapport à 2004, tandis que l'Ebitda, à 989 M€, progresse de 17,4 %. Le résultat net s'établit à 421 M€, en amélioration de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Grâce à une génération de cash-flow de 981 M€, l'endettement financier net est resté contenu à 403 M€ contre 270 M€ un an plus tôt. Il permet à FCC de poursuivre sa politique d'acquisitions au cours des années à venir.

La filiale espagnole de FFP devrait encaisser près de 6 M€ de dividendes en 2006.

► Immobilier

La vente de l'immeuble détenu par Marne-FFP est intervenue en début d'exercice et a donné lieu à une plus-value de 0,8 M€ comptabilisée sur l'exercice dans les comptes sociaux. FFP ne détient ainsi plus que deux immeubles au travers de ses SCI.

FFP – Les Grésillons donne à bail à Gefco un immeuble à Gennevilliers qui sert de plate-forme logistique à cette filiale du groupe PSA Peugeot Citroën. La location s'est poursuivie sans modification notable depuis l'extension réalisée en 2004. Cette SCI enregistre un résultat pour l'année 2005 de 1.017 K€ contre 896 K€ un an plus tôt soit une progression de plus de 13 %.

Concernant l'immeuble de Charenton, propriété de Valmy-FFP, l'année 2005 a été marquée en termes de location par des périodes de vacance qui se sont prolongées quelques mois. Ainsi le taux d'occupation du 1er semestre 2005 est revenu à 71 % et celui du 2ème semestre à 75 %, niveaux qui n'avaient pas été rencontrés au cours des années précédentes. Ceci reflète une relative atonie du marché locatif local caractérisé par une offre abondante et une demande plus sélective. L'immeuble a retrouvé en février 2006 un niveau d'occupation de 100 %. L'année 2005, du fait des diminutions des recettes locatives ci-dessus, a vu le résultat de la SCI Valmy-FFP revenir de 446 K€ à 246 K€.

LA SOCIÉTÉ FFP

► Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP)

Le portefeuille de TIAP a vu la poursuite d'un allègement des OPCVM diversifiés et de la gestion alternative, une augmentation des sommes allouées aux fonds de capital-risque.

Les fonds de capital-risque sont des investissements de long terme, la durée d'un fonds diversifié pouvant dépasser dix ans. Ils représentent pour FFP des engagements signés pour un total de 56.300 K€ au travers de 11 véhicules d'investissement différents. Les plus importants sont Sagard (30.000 K€), les fonds gérés par LBO France (14.000 K€) et APAX France VI (4.995 K€). A fin 2005, l'exposition aux fonds de capital-risque de FFP représente une valeur brute au bilan de 42.192 K€ et la société a des engagements de souscription pour 9.878 K€ supplémentaires. Les décaissements à destination des fonds de capital-risque ont représenté un montant de 23.080 K€ au cours de l'exercice dont 9.791 K€ pour Sagard et 12.204 K€ pour les nouveaux engagements souscrits par FFP (Indian Value Fund II, White Knight VI bis, Actaris, Terreal). Des remboursements ont été reçus pour 3.918 K€, principalement en provenance de Sagard (2.018 K€) et Apax (1.256 K€). Pour l'instant, et en raison des méthodes prudentielles retenues en comptabilité, les fonds de capital-risque font apparaître une dépréciation comptable de 4.788 K€. Leur valeur nette au bilan est de 37.404 K€.

La valeur brute des OPCVM diversifiés s'établit à 12.285 K€ contre 13.298 K€ un an plus tôt. La gestion alternative représente une valeur brute au bilan de 3.235 K€ contre 6.335 K€ au 31.12.2004. Ces deux portefeuilles renferment des plus-values latentes d'un montant de 1.965 K€.

► Trésorerie

Au 31 décembre 2004, FFP était en situation de trésorerie nette négative de 15.703 K€. En raison principalement de la cession des participations dans Société du Louvre et dans Groupe Taittinger, la situation de trésorerie s'est retournée et présente un excédent de 182.181 K€ à la fin de l'exercice 2005.

► Résultats et affectation

Une analyse détaillée des comptes est fournie dans la seconde partie du rapport.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de maintenir son dividende ordinaire de 3 € par action, et compte-tenu du caractère non récurrent des plus-values enregistrées, de le compléter par un dividende exceptionnel de 1,50 €, soit une distribution globale de 4,50 € par action.

L'affectation du résultat serait donc la suivante :

Bénéfice de l'exercice	179.222.844,72 €
Report à nouveau	124.711.771,70 €
Bénéfice distribuable	303.934.616,42 €
Affectation :	
• aux actions	57.168.000,00 €
• au report à nouveau	246.766.616,42 €

Le dividende serait mis en paiement le 8 juin 2006. La totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Les distributions au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

	2002	2003	2004
Nombre d'actions	12.704.000	12.704.000	12.704.000
Nominal des actions	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Par action :			
• dividende distribué	2,50 €	3,00 €	3,00 € (1)
• avoir fiscal	1,25 €	1,50 €	-
• revenu global	3,75 €	4,50 €	-

(1) montant éligible en totalité à l'abattement de 50 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

► Conseil d'Administration

Le mandat d'administrateur de Mme Marie-Hélène Roncoroni arrive à son terme lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Le Conseil propose de renouveler pour une durée de six ans ce mandat d'administrateur soit jusqu'à l'Assemblée

Générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011.

Le conseil propose également la nomination d'un onzième administrateur, Monsieur Philippe Poinso, directeur général de FFP de 1989 à 2003, qui pourra faire profiter la société de sa grande expérience.

Il sera également proposé à l'Assemblée Générale une mise à jour des jetons de présence afin de tenir compte de l'augmentation du nombre d'administrateurs.

► Gouvernance d'entreprise

A la suite de l'adoption par le Conseil d'Administration au cours de l'année 2003 d'une Charte de fonctionnement précisant les règles de conduite applicables à ses membres ainsi que les missions qui lui sont reconnues, le Conseil d'Administration s'est entouré de comités spécifiques pour préparer ses travaux et orienter les décisions de son ressort. Il y a lieu de signaler que le texte de cette Charte a été actualisé début 2006 pour tenir compte principalement des derniers développements législatifs et pour préciser davantage le rôle du Conseil dans les orientations stratégiques de la société.

Des informations détaillées sont communiquées sur le fonctionnement effectif des comités spécifiques dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration, présenté ci-après.

► Informations boursières

Après les performances enregistrées en 2003 (+ 3 %) et en 2004 (+ 63,7 %), le cours de l'action FFP s'est de nouveau apprécié en 2005 : de 160 € au 31 décembre 2004, celui-ci s'est établi à 178 € au 31 décembre 2005 soit une progression de 11,25 %.

	Premier	Plus haut	Plus bas	Dernier
Cours 2005	159,81	200,00 (octobre)	153,10 (avril)	178

Capital social : 12.704.000 actions

Transactions totales :

- En nombre de titres :
918.000 contre 1.892.000 en 2004
- En capitaux :
157.710 K€ contre 236.970 K€ en 2004

Capitalisation boursière au 31.12.2005 :

2.261,3 M€ contre 2.032,6 M€ au 31.12.2004

Groupe de cotation : Eurolist SRD

En décembre 2005 :

- Nombre de valeurs dans le groupe de cotation : 121
- Classement des titres FFP :
 - en nombre d'échange : 117^{ème}
 - en capitaux (système NSC) : 116^{ème}
 - en capitalisation : 77^{ème}

Depuis le 14 octobre 2005, un contrat de liquidité a été conclu par la société Etablissements Peugeot Frères, actionnaire principal de la société, avec Oddo Corporate Finance. Il a été établi conformément aux dispositions prévues par le cadre juridique en vigueur et a pour but de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation du titre FFP, ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché.

Contrôle du capital :

Participations connues	31.12.2005		31.12.2004	
	Actions	Voix *	Actions	Voix *
– Etablissements Peugeot Frères	74,7 %	82,7 %	74,7 %	82,7 %
– Immeubles et Participations de l'Est	0,9 %	1 %	0,9 %	1 %
– Société Anonyme Comtoise de Participation	2 %	2,3 %	2 %	2,3 %

* sur la base des droits de vote publiés au BALO les 15 juin 2005 et 16 juin 2004

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires en dehors d'un engagement de conservation souscrit en mars 2004 par les principaux actionnaires de FFP en application de l'article 885 I bis du CGI.

► Interventions en Bourse

L'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale ordinaire du 3 juin 2004 aux fins de réaliser un programme de rachat d'actions à des conditions prédéterminées n'a pas reçu d'application au cours de l'année 2005.

L'an dernier et à la différence des années précédentes, il n'a pas été sollicité de nouvelle autorisation lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2005.

Cette année il paraît souhaitable de soumettre une nouvelle demande pour autoriser le Conseil d'Administration à mettre

LA SOCIÉTÉ FFP

en œuvre, en fonction des opportunités qui se présenteront, un nouveau programme de rachat d'actions dont les objectifs seraient les suivants :

- Assurer la liquidité des transactions et la régularisation du cours de bourse,
- Couvrir des plans d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions aux salariés,
- Assurer la couverture des valeurs mobilières donnant accès au capital,
- Permettre la remise d'actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- Annuler le cas échéant les actions acquises, après autorisation de l'Assemblée Générale extraordinaire.

Conformément à la réglementation en vigueur cette nouvelle autorisation qui fait l'objet ci-après d'un rapport spécial du Conseil serait accordée au Conseil d'Administration pour une durée de dix huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale soit jusqu'au 30 novembre 2007.

► Autorisations financières

En dehors de l'autorisation ci-dessus, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 2 juin 2005 a renouvelé les dif-

férentes autorisations pour une durée de vingt six mois prenant fin le 2 août 2007. Il n'apparaît donc pas nécessaire de renouveler par anticipation lesdites autorisations qui sont valables au-delà de la tenue de l'Assemblée Générale statuant en 2007 sur les comptes de l'exercice 2006.

Ces autorisations portent essentiellement sur la possibilité pour le Conseil d'augmenter le capital de 5.000.000 € maximum avec maintien ou non du droit préférentiel de souscription.

► Informations diverses

Conformément à la réglementation en vigueur les informations relatives :

- aux questions d'environnement et de personnel,
- à la description des principaux risques, notamment financiers, et incertitudes auxquels la société est confrontée,
- à la rémunération des dirigeants ainsi qu'aux modalités de détermination de celle-ci,

sont communiquées ci-après à l'intérieur des documents financiers et juridiques.

PERSPECTIVES

Le groupe PSA Peugeot Citroën, dont la distribution représente la principale source de revenus récurrents de FFP, a annoncé pour 2006 une reprise de sa croissance en volume sur le marché européen, grâce aux lancements de nouveaux modèles, et la poursuite de son développement hors Europe. Pour la première partie de l'année, la marge opérationnelle devrait être similaire à celle du second semestre 2005, et elle devrait s'améliorer par la suite. Le dividende du groupe PSA Peugeot Citroën au titre de 2005 est prévu à 1,35 € par action, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu des autres participations, les revenus récurrents de FFP seront stables d'une année sur l'autre. A l'inverse de 2005, il n'est pas prévu à ce stade de désinvestissements majeurs pour l'année en cours.

Eu égard à son niveau de disponibilités et à un possible recours à l'effet de levier, FFP poursuivra sa politique de diver-

sification. Au cours des premiers mois de 2006, deux nouveaux investissements ont été annoncés. Le consortium HIT, auquel FFP participe à hauteur de 5,1 % aux côtés d'Abertis et d'autres investisseurs, a procédé à l'acquisition effective de la part détenue par l'Etat dans la société autoroutière Sanef en février 2006. A l'issue de l'opération de garantie de cours lancée par la suite, HIT a dépassé le seuil de détention de 95 % du capital de Sanef.

Par ailleurs, Groupe Industriel Marcel Dassault-GIMD et FFP ont conclu un accord par lequel ils s'engagent à faire apport à Immobilière Dassault respectivement de quatre immeubles parisiens et d'un immeuble de bureaux situé à Charenton-le-Pont. A la suite de cet apport et d'achats de complément, FFP devrait détenir aux côtés de la famille Dassault une participation de 20 % environ dans une société cotée, disposant d'un domaine immobilier plus large et plus diversifié.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

En application de la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003, nous vous rendons compte dans ce rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place (article L 225-37 du code de commerce).

► 1 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice écoulé, l'effectif du Conseil d'Administration est passé de 9 à 10 membres, dont 3 ne font pas partie du groupe familial et sont considérés à ce titre comme indépendants (M. Georges Chodron de Courcel, M. Patrick Soulard et M. Jean-Philippe Thierry).

Les administrateurs sont nommés pour une durée statutaire de 6 ans.

Réunions du Conseil d'Administration

Les règles relatives au fonctionnement du Conseil d'Administration sont fixées par la loi, les statuts ainsi que par une « Charte des membres du Conseil d'Administration » qui constitue depuis juin 2003 le règlement intérieur du Conseil. Ce règlement précise l'organisation du Conseil afin d'en optimiser les travaux. Il a pour objet notamment de rappeler les obligations qui pèsent sur chaque administrateur et les missions du Conseil. Il formalise en outre la constitution de Comités spécifiques qui exercent leur action sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois. Lors de ces réunions, le taux moyen de présence de ses membres a été de 82 %.

Une rémunération de base identique est versée à chaque administrateur complétée par une rémunération spécifique pour leur appartenance aux Comités. En outre, une rémunération complémentaire est versée aux Vice-Présidents du Conseil d'Administration.

Réunion des Comités

Le Conseil d'Administration est épaulé de trois Comités permanents chargés de préparer les décisions du Conseil. Ce sont :

- le Comité des Nominations et Rémunérations
- le Comité des Participations
- le Comité d'Investissements

Le Comité des Nominations et Rémunérations comprend 5 administrateurs. Il est composé de :

M. Jean-Philippe Peugeot, Président du comité
Mme Marie-Hélène Roncoroni
MM. Christian Peugeot
Robert Peugeot
Thierry Peugeot

Ce Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2005, à l'initiative de son Président.

Le Comité des Participations comprend 6 administrateurs et est composé de :

Mme Marie-Hélène Roncoroni, Présidente du comité
MM. Christian Peugeot
Jean-Philippe Peugeot
Robert Peugeot
Thierry Peugeot
Xavier Peugeot

Ce Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2005, à l'initiative de sa Présidente. Il a pour objet de faire le point sur l'activité et les résultats des principales participations, et d'orienter le vote des représentants de FFP lors des réunions de Conseil ou d'Assemblée Générale de ces sociétés. Il lui revient également d'évaluer l'intérêt d'un renforcement ou d'un allègement de la participation de FFP ou encore d'une prise de participation dans une société extérieure.

Le Comité d'Investissements comprend 7 administrateurs et est composé de :

MM. Robert Peugeot, Président du comité
Frédéric Banzet
Georges Chodron de Courcel
Jean-Philippe Peugeot
Mme Marie-Hélène Roncoroni
MM. Patrick Soulard
Jean-Philippe Thierry

Ce Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2005, à l'initiative de son Président. Il a pour mission de donner un avis au Conseil d'Administration sur les projets d'investissement de la société. Les dossiers d'investissement sont préparés par le Directeur Général délégué et servent de base aux travaux du comité.

➤ 2 - Procédures de contrôle interne mises en place par la société

FFP a une activité de holding industriel et financier et les principaux risques opérationnels auxquels est soumise la société sont relatifs :

- aux opérations d'investissements et de désinvestissements,
- au traitement des informations comptables et financières.

Organisation générale du contrôle interne, règles de délégation des responsabilités

L'effectif de la société comprend, au 31 décembre 2005, 7 personnes salariées en dehors du Président-Directeur Général.

Le Président cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société.

Dans cette dernière fonction il est secondé par le Directeur Général délégué qui applique au jour le jour la politique générale préalablement définie avec le Président et qui a les mêmes pouvoirs que celui-ci pour engager la société, sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe III ci-après. Une réunion hebdomadaire se tient entre le Président-Directeur Général et le Directeur Général délégué. Elle a pour objet de faire le point sur les affaires en cours concernant la société.

Les autres salariés de la société n'ont pas de pouvoirs pour engager la société sous réserve de délégation de pouvoirs spécifiques vis à vis des banques avec un montant plafonné pour les signatures seules.

Décisions d'investissements

- Pour les investissements durables, c'est-à-dire ceux classés comptablement en participations, le Président de FFP s'appuie sur les avis des Comités d'Investissements et des Participations.
- Pour les investissements financiers courants (TIAP, trésorerie), le Conseil d'Administration est tenu informé à chaque séance des performances et de l'état du portefeuille. Périodiquement, le Conseil donne son avis sur les orientations à prendre. Dans le cadre de ces orientations et en liaison étroite avec le Président-Directeur Général, les investissements financiers courants sont décidés par le Directeur Général délégué.

Contrôles relatifs à l'information financière et comptable

- La société a édité un manuel de procédures et d'organisation comptables comprenant une évaluation des procédures. Malgré le petit nombre de personnes concernées, les procédures décrites visent à séparer, autant que faire se peut, les fonctions d'établissement et de contrôle, d'enregistrement comptable et de règlements. Ce manuel a été communiqué aux Commissaires aux comptes.
- Elaboration et contrôle des comptes annuels
Le Bilan, le Compte de résultat et l'Annexe pour les comptes sociaux et consolidés sont établis au 30 juin et au 31 décembre.

Ces arrêtés font l'objet d'un audit des Commissaires aux comptes. Ceux-ci ont assisté à l'arrêté des comptes lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 mars 2006 et ont fait part de leur intention de certifier les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2005.

➤ 3 - Limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Président-Directeur Général

Les pouvoirs du titulaire des fonctions de Direction Générale de la société, en l'occurrence le Président-Directeur Général, ne sont limités ni par une disposition des statuts ni par une délibération du Conseil d'Administration en dehors de ce qui est précisé ci-après en matière de caution, garantie ou aval de la société.

Cependant, l'organisation interne, et en particulier les trois Comités mis en place, sont le garant de la circulation de l'information au sein du Conseil d'Administration et de l'expression des avis de ses membres.

Lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2005, le Conseil d'Administration a renouvelé l'autorisation donnée au Président, avec faculté de substitution, de constituer au nom et pour le compte de la société, des cautions, avals ou garanties d'un montant global maximum de 1.000.000 € et ce pour une nouvelle période de douze mois courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Cette autorisation sera donc renouvelable à la fin de l'année 2006.

DOCUMENTS FINANCIERS
ET JURIDIQUES

COMPTES SOCIAUX

COMPTES SOCIAUX

Commentaires sur les comptes sociaux

Compte de résultat

Bilan au 31 décembre

Tableau des flux de trésorerie

Notes annexes aux comptes annuels

• Généralités	Note 1	Règles et méthodes comptables
• Compte de résultat	Note 2	Résultat analytique de gestion par secteur d'activité - synthèse
	Note 3	Résultat sur titres de participation
	Note 4	Résultat sur secteur immobilier
	Note 5	Résultat sur Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P.)
	Note 6	Résultat sur activité financière
	Note 7	Résultat sur administration générale
	Note 8	Impôt sur les sociétés
	• Compte de bilan	Note 9
Note 10		Immobilisations corporelles
Note 11.1		Participations et créances rattachées à des participations - Etat
Note 11.2		Participations et créances rattachées à des participations - Mouvements
Note 12.1		Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille - Etat
Note 12.2		Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille - Mouvements
Note 12.3		Valeurs estimatives des Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P.)
Note 13		Actif circulant
Note 14.1		Composition du capital social
Note 14.2		Mouvements des capitaux propres
Note 15		Provisions
Note 16	Dettes	
• Informations complémentaires	Note 17	Engagements hors bilan
	Note 18	Rémunération des dirigeants
	Note 19	Evènement postérieur à la clôture
	Note 20	Litiges
	Note 21	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Tableau des filiales et participations

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Le résultat net de FFP s'établit à 179,2 M€ contre 79,7 M€ en 2004. Les plus-values de cession réalisées sur les titres Société du Louvre et Groupe Taittinger constituent l'élément majeur de l'exercice. Celles-ci ont un effet net de plus de 104,4 M€, alors que la progression du résultat net est de 99,5 M€ d'une année sur l'autre. Hors mouvements de plus-values, le résultat net de FFP est en légère amélioration.

A l'actif, les titres de participation enregistrent la sortie, pour 59,4 M€, de Société du Louvre et Groupe Taittinger. A l'inverse, ils prennent en compte l'achat de 420.000 titres Linedata Services, soit 3,6 % du capital, pour 6,7 M€. Au total, les titres de participation sont en diminution de 53,1 M€ d'une année sur l'autre.

L'actif circulant, d'un montant de 182,4 M€, est constitué à hauteur de 182,6 M€ de valeurs mobilières de placement, de Sicav de trésorerie régulière ou de certificats de dépôts bancaires.

Au passif, la situation nette s'établit à 596,7 M€ contre 455,5 M€ au 31 décembre 2004.

La situation de trésorerie a permis de rembourser la totalité des dettes bancaires qui s'élevaient à 17,3 M€ à la fin de l'exercice 2004.

Les dettes fiscales et sociales comprennent une dette d'impôt de 20,6 M€ correspondant principalement à la taxation des plus-values.

COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2005

(en milliers d'euros)

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	241
Autres produits d'exploitation	-	118
Total	-	359
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 542	2 476
Impôts, taxes et versements assimilés	137	123
Salaires et traitements	791	739
Charges sociales	364	558
Dotations d'exploitation :		
– sur immobilisations : dotations aux amortissements	18	18
– pour risques et charges : dotations aux provisions	19	11
Autres charges	264	118
Total	3 135	4 043
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 3 135	- 3 684
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	78 588	75 633
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	54	167
Autres intérêts et produits assimilés	719	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 980	5 212
Produits nets sur cessions de participations	-	-
Produits nets sur cessions de T.I.A.P.	715	8 213
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	90	1 365
Total	82 146	90 590
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions	1 287	1 781
Intérêts et charges assimilées	235	145
Charges nettes sur cessions de T.I.A.P.	14	2 438
Total	1 536	4 364
RESULTAT FINANCIER	80 610	86 226
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	77 475	82 542
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	183 904	-
Total	183 904	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations en capital	59 831	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	2	3
Total	59 833	3
RESULTAT EXCEPTIONNEL	124 071	- 3
IMPOTS SUR LES SOCIETES	22 323	2 836
RECAPITULATION		
Total des produits	266 050	90 949
Total des charges (I.S. compris)	86 827	11 246
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	179 223	79 703

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005**(en milliers d'euros)**

ACTIF	Exercice		Net	Exercice
	Brut	Amortissements provisions (à déduire)		précédent
			Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, logiciels, valeurs similaires	62	44	18	27
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations	22	11	11	12
Immobilisations financières				
Titres de participation	383 048	-	383 048	436 153
Créances rattachées à des participations	2 218	-	2 218	3 869
	385 266	-	385 266	440 022
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P.)	57 754	4 830	52 924	34 937
	443 020	4 830	438 190	474 959
Total	443 104	4 885	438 219	474 998
ACTIF CIRCULANT				
Créances	205	-	205	-
Placements de trésorerie	182 150	-	182 150	1 589
Disponibilités	31	-	31	18
	182 181	-	182 181	1 607
Charges constatées d'avance	192	-	192	231
Total	182 578	-	182 578	1 838
TOTAL GENERAL	625 682	4 885	620 797	476 836

COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(en milliers d'euros)

PASSIF	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	25 408	25 408
Prime d'émission, de fusion, d'apport	158 410	158 410
Réserve légale	2 541	2 541
Réserves réglementées	-	31 088
Autres réserves	105 323	75 000
Report à nouveau	124 712	82 322
RESULTAT DE L'EXERCICE	179 223	79 703
Provisions réglementées	1 058	1 055
Total	596 675	455 527
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	78	59
Total	78	59
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	17 310
Dettes fiscales et sociales	20 987	3 127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 976	736
Autres dettes	81	77
Total	24 044	21 250
TOTAL GENERAL	620 797	476 836

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	Exercice	Exercice précédent
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net	179 223	79 703
Elimination des résultats sur cessions d'actifs immobilisés	- 124 773	- 5 775
Elimination des amortissements et provisions	- 654	- 3 625
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation	18 884	- 2 657
Flux net de trésorerie d'exploitation	72 680	67 646
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Décaissements sur :		
• acquisitions et souscriptions de participations	- 6 726	- 158 721
• acquisitions et souscriptions de titres immobilisés	- 25 326	- 13 120
• acquisitions et souscriptions d'immobilisations corporelles	- 9	- 45
Encaissements (en prix de vente) sur :		
• cessions de titres de participations	185 957	4 097
• cessions de titres immobilisés	8 732	57 544
• cessions d'immobilisations corporelles	2	-
Flux net de trésorerie sur investissements	162 630	- 110 245
FLUX SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Dividendes versés aux actionnaires	- 38 077	- 38 077
Augmentation / (Diminution) des fonds propres	-	- 765
Variation nette des emprunts et autres dettes financières	-17 200	17 200
Flux net de trésorerie sur opérations financières	- 55 277	- 21 642
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	180 033	- 64 241
Trésorerie nette en début de période	1 607	65 848
TRESORERIE NETTE DE FIN DE PERIODE	181 640	1 607

COMPTES SOCIAUX

➤ ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTE 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après.

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

L'application au 1^{er} janvier 2005, des règlements 2004-06 sur les actifs et 2002-10 sur les amortissements, n'a induit, compte tenu de la nature des immobilisations inscrites au bilan, aucune modification.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Les principales durées de vie retenues sont :

- Immobilisations incorporelles :
 - logiciels : 3 ans
- Immobilisations corporelles :
 - matériel informatique : 3 ans
 - mobilier de bureau : 10 ans

b) Participations, Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P.), Valeurs mobilières de placement

Les titres sont classés soit en Immobilisations Financières, soit en Actif Circulant.

Immobilisations Financières

1. Participations

Titres, cotés ou non, de sociétés dans lesquelles la participation peut être inférieure à 10 % mais dont la permanence de la détention est jugée utile :

- soit pour des raisons de contrôle,

- soit pour des raisons de gestion financière (placement de longue durée).

2. Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P.)

Titres, cotés ou non, constituant un investissement à plus ou moins longue échéance pour en retirer une rentabilité satisfaisante.

3. Evaluation

a) La valeur brute est constituée par le prix d'acquisition hors frais, ces derniers étant comptabilisés en charges de l'exercice, conformément à l'option du PCG (art. 321-1).

b) La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en considération de l'actif net social (ou consolidé si les sociétés en cause publient des comptes consolidés) éventuellement réestimé de la société et de ses perspectives d'avenir.

c) La valeur d'inventaire des titres immobilisés de l'activité de portefeuille est déterminée par référence à la valeur d'utilité de ces titres :

- pour les titres cotés, la valeur d'utilité est égale au cours de bourse moyen du mois de décembre,

- pour les titres non cotés, la valeur d'utilité est égale à la quote-part d'actif net social des sociétés en cause ou de l'actif net consolidé si les sociétés en cause publient des comptes consolidés,

- pour les titres de sociétés de capital-risque ou de capital-développement ainsi que pour les titres de fonds d'investissement, la valeur d'utilité est déterminée selon le stade du développement en considération de l'actif net comptable, des perspectives d'avenir et, lorsque les sociétés ou fonds en publient une, de la valeur liquidative,

- pour les OPCVM, la valeur d'utilité est la dernière valeur liquidative connue.

d) Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Actif circulant

Placements de trésorerie

Ce poste est principalement constitué de parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables d'échéance inférieure à trois mois.

Les règles de comptabilisation retenues sont les suivantes : au bilan, les actifs sont portés pour leur valeur d'acquisition hors frais, hors droit d'entrée et le cas échéant hors intérêts

précomptés ; une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. Les plus-values latentes sur les titres d'OPCVM ne sont pas comptabilisées.

c) Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations figurant au bilan correspondent pour l'essentiel aux résultats de l'exercice des sociétés civiles immobilières.

d) Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale, sauf provisions nécessaires.

e) Provisions réglementées

Elles comprennent principalement la contrepartie de la valeur des titres de participation acquis en remploi de plus-values (régime antérieur à 1965, art. 40 du CGI).

f) Engagements de retraite

La société accorde aux salariés de l'entreprise des indemnités de départ à la retraite, et garantit à certains bénéficiaires, sous certaines conditions, des compléments de retraite.

Les engagements de la société sont évalués par des actuaires indépendants. Ils sont comptabilisés selon la recommandation du CNC du 1^{er} avril 2003.

1. Indemnités de départ

Les indemnités de départ à la retraite sont externalisées depuis plusieurs années auprès d'une compagnie d'assurance.

Aucun versement n'a été effectué au titre de l'exercice 2005, la valeur d'actif des fonds dépassant le montant des engage-

ments ; l'excédent est comptabilisé en charges constatées d'avance et s'élève à 192 000 € au 31 décembre 2005.

2. Retraite complémentaire

Depuis le 30 juin 2002, le régime à prestations définies a été remplacé par un régime à cotisations définies, sauf pour les salariés âgés de plus de 59 ans à cette date, qui continuent de bénéficier de l'ancien régime. Ce nouveau système est alimenté par des cotisations de l'entreprise et du salarié calculées sur les rémunérations. Les obligations de l'entreprise au titre des droits acquis avant le 30 juin 2002 par les salariés de moins de 59 ans ont fait l'objet d'une externalisation complète auprès d'une compagnie d'assurance-vie.

Les engagements résultant de l'ancien régime à prestations définies et concernant d'anciens salariés de la société, ont fait l'objet, en 2004, d'une externalisation partielle auprès d'une compagnie d'assurance. Le montant résiduel non couvert s'élève au 31 décembre 2005, à 78 000 € et est comptabilisé dans les provisions pour risques.

g) Actions propres

La société détient 11 600 de ses propres actions, destinées à des options d'achat d'actions au profit de quelques salariés et d'anciens salariés de la société, correspondant aux plans des années 2002 et 2003. Depuis ces dates, elle n'a pas procédé à une nouvelle attribution d'options.

Les 11 600 actions détenues sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

h) Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 2 – RESULTAT ANALYTIQUE DE GESTION PAR SECTEUR D'ACTIVITE - SYNTHESE

(en milliers d'euros)		2005	2004
TITRES DE PARTICIPATION (NOTE 3)		199 753	73 680
SECTEUR IMMOBILIER (NOTE 4)		2 218	1 802
TITRES IMMOB. ACT. PORT. (T.I.A.P.) (NOTE 5)		1 408	7 997
ACTIVITE FINANCIERE (NOTE 6)		557	1 181
ADMINISTRATION GENERALE (NOTE 7)		- 2 392	- 2 121
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2	-
RESULTAT BRUT (AVANT I.S.)		201 546	82 539
IMPOT SUR LES SOCIETES (NOTE 8)		- 22 323	- 2 836
RESULTAT NET		179 223	79 703

NOTE 3 – RESULTAT SUR TITRES DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)		2005	2004
PRODUITS			
• Dividendes			
– Peugeot S.A.		69 920	69 920
– Compagnie Industrielle de Delle		1 044	863
– LISI		450	400
– Groupe Taittinger		849	631
– Société du Louvre - Groupe du Louvre		1 246	927
– Linedata Services		244	-
– Euridi		368	228
– Siparex Croissance		82	49
– LFPF		109	101
– SEB		2 058	711
		76 370	73 830
• Plus-values sur cessions (1)		124 071	-
• Intérêts des avances en comptes courants		4	90
Total		200 445	73 920
CHARGES			
• Honoraires		-	1 357
• Intérêts sur avances en comptes courants		50	-
• Frais sur titres		642	169
Total		692	1 526
RESULTAT BRUT		199 753	72 394
PROVISIONS constituées (-) ou reprises (+)		-	-
		-	1 286
RESULTAT		199 753	73 680

(1) Les plus-values de cessions se décomposent : Groupe Taittinger : 75 660 K€ - Sté. du Louvre-Groupe du Louvre : 48 235 K€ - Siparex Croissance : 176 K€

NOTE 4 – RESULTAT SUR SECTEUR IMMOBILIER

(en milliers d'euros)	2005	2004
PRODUITS		
• Quote-part des résultats distribuables		
– FFP - Les Grésillons	1 017	895
– Marne-FFP (1)	955	461
– Valmy-FFP	246	446
Total	2 218	1 802
CHARGES	-	-
RESULTAT	2 218	1 802

(1) Le résultat de Marne-FFP comprend la plus-value sur la cession de l'immeuble pour : 797 K€.

NOTE 5 – RESULTAT SUR TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (TIAP)

(en milliers d'euros)	2005	2004
PRODUITS		
• Dividendes et intérêts		
– Franche-Comté Investissements	50	72
– Hermes International	-	6
	50	78
• Plus-values sur cessions	715	8 213
Total	765	8 291
CHARGES		
• Moins-values sur cessions	14	2 438
• Frais sur titres	36	-
Total	50	2 438
RESULTAT BRUT	715	5 853
PROVISIONS constituées (-) ou reprises (+)	- 1 287	- 1 781
	1 980	3 926
RESULTAT	1 408	7 998

COMPTES SOCIAUX

NOTE 6 – RESULTAT SUR ACTIVITE FINANCIERE

(en milliers d'euros)	2005	2004
PRODUITS		
• Valeurs mobilières de placement		
– Revenus de placements	719	-
– Plus-values sur cessions	90	1 365
Total	809	1 365
CHARGES		
• Agios	-	-
• Ligne de crédit BNP PARIBAS :		
– Frais financiers	185	145
– Commission d'engagement	67	54
Total	252	199
RESULTAT BRUT	557	1 166
PROVISIONS constituées (-) ou reprises (+)	-	-
	-	15
RESULTAT	557	1 181

NOTE 7 – RESULTAT SUR ADMINISTRATION GENERALE

(en milliers d'euros)	2005	2004
PRODUITS		
Reprise de provision	-	226
Total	-	226
CHARGES		
Personnel	1 297	1 355
Autres charges externes	797	839
Impôts et taxes	14	14
Jetons de présence	264	118
Dotations aux amortissements	18	18
Dotations aux provisions	2	3
Total	2 392	2 347
RESULTAT	- 2 392	- 2 121

NOTE 8 – IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)	2005	2004
• Impôt sur le résultat courant	3 372	2 836
• Impôt sur le résultat exceptionnel	18 951	-
TOTAL IMPÔT	22 323	2 836

NOTE 9 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers d'euros)

Désignation	Exercice		Valeur au bilan	Exercice précédent
	Prix de revient	Amortissements		
CONCESSIONS, BREVETS, LOGICIELS, VALEURS SIMILAIRES				
• Logiciels comptables	62	44	18	27
TOTAL	62	44	18	27

NOTE 10 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)

Désignation	Exercice		Valeur au bilan	Exercice précédent
	Prix de revient	Amortissements		
AUTRES IMMOBILISATIONS				
Matériel informatique	12	7	5	10
Matériel de bureau	3	3	-	-
Mobilier de bureau	7	1	6	3
TOTAL	22	11	11	13

COMPTES SOCIAUX

NOTE 11.1 – PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS : ETAT (en milliers d'euros)

Titres	Nombre	Taux de Contrôle	Prix de revient		Evaluation au 31.12		Dépréciation latente provisionnée	Valeur nette au bilan	Exercice précédent 31/12/2004
			Unitaire	Global	Unitaire	Montant global			
Peugeot S.A.	51 792 738	22,08	3,30	170 871				170 871	170 871
Compagnie Industrielle de Delle	40 150	25,17	175,59	7 050				7 050	7 044
LISI									
Actions	500 000	5,05	24,73	12 364				12 364	12 364
Bons de souscription	100 000		3,50	350				350	350
				12 714				12 714	12 714
FFP-Les Grésillons									
Parts	4 500	100,00	1 500,00	6 750				6 750	6 750
Avances en compte-courant				-				-	2 020
				6 750				6 750	8 770
Marne-FFP	6 000	100,00	1 500,00	9 000				9 000	9 000
Valmy-FFP	9 000	100,00	900,00	8 100				8 100	8 100
SEB	857 337	5,02	93,24	79 941				79 941	79 941
Simante, S.L.									
Parts	15 003 006	100,00	4,06	60 853				60 853	60 853
Avances en compte-courant				-				-	34
				60 853				60 853	60 887
Groupe Taittinger				-				-	33 346
Société du Louvre - Groupe du Louvre				-				-	26 111
Linedata Services	1 357 500	11,58	16,00	21 720				21 720	15 000
Euridi	175 219	12,34	21,58	3 781				3 781	3 781
Marco Polo	64 967	12,98	20,00	1 299				1 299	1 299
Siparex Croissance	34 691	0,77	21,71	753				753	1 128
LFPF	1 879	2,14	114,34	215				215	215
				383 047				383 047	438 207
Produits à recevoir				2 218				2 218	1 815
TOTAL				385 265			-	385 265	440 022

NOTE 11.2 – PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS : MOUVEMENTS
(en milliers d'euros)

Titres	Au début de l'exercice		Entrées		Sorties		A la fin de l'exercice	
	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute
Valeur brute des immobilisations au 31/12/2004 sans variation au cours de l'exercice 2005	285 921		-		-		285 921	
Mouvements 2005 :								
Compagnie Industrielle de Delle	40 127	7 044	23	6			40 150	7 050
FFP-Les Grésillons								
Parts	4 500	6 750		-			4 500	6 750
Avances en compte-courant		2 020		-		2 020		-
		8 770		-		2 020		6 750
Simante, S.L.								
Parts	15 003 006	60 853		-			15 003 006	60 853
Avances en compte-courant		34		-		34		-
		60 887		-		34		60 853
Groupe Taittinger	242 628	33 346		-	242 628	33 346		-
Société du Louvre - Groupe du Louvre	692 036	26 111		-	692 036	26 111		-
Linedata Services	937 500	15 000	420 000	6 720			1 357 500	21 720
Siparex Croissance	51 951	1 128		-	17 260	375	34 691	753
		438 207		6 726		61 886		383 047
Produits à recevoir		1 815		2 218		1 815		2 218
TOTAL		440 022		8 944		63 701		385 265

NOTE 12.1 – TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (T.I.A.P.) : ETAT
(en milliers d'euros)

Titres	Prix de revient		Evaluation au 31 décembre		Dépréciation latente provisionnée	Valeur nette au bilan	Exercice précédent 31/12/2004
	Unitaire	Global	Unitaire	Montant global			
Fonds de capital-risque		42 193		38 238	4 789	37 404	16 116
Autres placements							
• OPCVM diversifiés		12 285		13 708	-	12 285	12 486
• Gestion alternative		3 235		3 777	-	3 235	6 335
• Autres		41		-	41	-	-
Total autres placements		15 561		17 485	41	15 520	18 821
TOTAL		57 754		55 723	4 830	52 924	34 937

COMPTES SOCIAUX

NOTE 12.2 – TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (T.I.A.P.) : MOUVEMENTS (en milliers d'euros)

Titres	Au début de l'exercice		Entrées		Sorties		A la fin de l'exercice	
	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute
Fonds de capital-risque		20 785		25 326		3 918		42 193
Autres placements								
• OPCVM diversifiés		13 298		-		1 013		12 285
• Gestion alternative		6 335		-		3 100		3 235
• Autres		41		-		-		41
Total autres placements		19 674		-		4 113		15 561
TOTAL		40 459		25 326		8 031		57 754

NOTE 12.3 – VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (T.I.A.P.) (en milliers d'euros)

Décomposition du portefeuille	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable		Valeur estimative	Valeur comptable		Valeur estimative
	brute	nette		brute	nette	
Fonds de capital-risque	20 785	16 116	16 201	42 193	37 404	38 238
OPCVM diversifiés	13 299	12 486	12 548	12 285	12 285	13 708
Gestion alternative	6 335	6 335	7 199	3 235	3 235	3 777
Autres	41	-	-	41	-	-
TOTAL	40 460	34 937	35 948	57 754	52 924	55 723

Variation de la valeur du portefeuille (en milliers d'euros)

Mouvements de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant net à l'ouverture de l'exercice	34 937	35 948
• Acquisitions ou entrées de l'exercice	25 326	25 326
• Cessions (au prix de cession) de l'exercice	- 8 732	- 8 732
• Plus ou moins-values sur cessions	700	700
• Variations des plus-values latentes	-	1 788
• Variations de la provision pour dépréciation du portefeuille	693	693
MONTANT AU 31 DECEMBRE 2005	52 924	55 723

NOTE 13 – ACTIF CIRCULANT (en milliers d'euros)

	Exercice			Exercice précédent
	Montant Brut	Provisions pour dépréciation	Montant net	
CREANCES				
• Autres créances (Échéances à moins d'un an)	205	-	205	-
PLACEMENTS DE TRESORERIE				
• Actions propres (11 600 actions)	1 150	-	1 150	1 150
• Placements de trésorerie	181 000	-	181 000	439
	182 150	-	182 150	1 589
DISPONIBILITES				
• Banques	31	-	31	18
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	192		192	231
TOTAL	182 578	-	182 578	1 838

NOTE 14.1 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 25 408 000 € est divisé en 12.704.000 actions d'une valeur nominale de 2 €.

NOTE 14.2 - MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	455 527
Résultat de l'exercice 2005	179 323
Distribution versée au titre de 2004	- 38 077
Variation des provisions réglementées	2
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	596 775

COMPTES SOCIAUX

NOTE 15 – PROVISIONS (en milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours l'exercice	
A L'ACTIF					
Provisions pour dépréciation					
Immobilisations financières					
• sur T.I.A.P.					
Fonds de capital-risque	4 669	1 287	-	1 167	4 789
Autres placements					
• OPCVM diversifiés	813	-	-	813	-
• Autres	41	-	-	-	41
Total	5 523	1 287	-	1 980	4 830
AU PASSIF					
Provisions réglementées					
Remploi de plus-values (s'applique à 1.706.072 actions Peugeot S.A.)					
	1 044	-	-	-	1 044
Pour investissement	12	2	-	-	14
	1 056	2	-	-	1 058
Provisions pour risques et charges					
Pour engagements de retraite	57	19	-	-	76
Pour engagements de médailles du travail	2	-	-	-	2
	59	19	-	-	78
Total	1 115	21	-	-	1 136
TOTAL GENERAL	6 638	1 308	-	1 980	5 966

NOTE 16 – DETTES (en milliers d'euros)

	Exercice	Exercice précédent
EMPRUNTS ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
• Ligne de crédit BNP PARIBAS	-	17 310
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
• Personnel	175	140
• Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	223	187
• Etat	20 589	2 800
	20 987	3 127
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
• Fournisseurs d'immobilisations	-	5
• Versement à effectuer sur TIAP / FCPR (White Knight VI bis)	2 245	-
• Versement à effectuer sur titres de participation non libérés (Marco Polo)	731	731
	2 976	736
AUTRES DETTES	81	77
TOTAL	24 044	21 250

Les dettes sont toutes à échéance à moins d'un an

NOTE 17 – ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS RECUS

- Ligne de crédit BNP PARIBAS non tirée (échéance 30 juin 2010) **60 000**

ENGAGEMENTS DONNES

- Engagements en qualité d'associé de sociétés civiles :
 - Evaluation des dettes et des règlements non échus (y compris les dépôts de garanties versés par les locataires) :
 - Marne-FFP 2
 - Valmy-FFP 230
 - Garanties et cautions données aux filiales : 300
 - Engagements financiers divers :
 - Engagement de souscription à terme de titres de participation Marco Polo 401
 - Engagements de souscription à terme de titres classés en Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P.) 9 878
- 10 811**

FFP a participé au consortium, mené par la société espagnole Abertis, constitué afin de remporter l'appel d'offres initié par l'Etat en vue de céder l'intégralité de ses participations dans la société autoroutière SANEF. A la suite du processus de sélection mené par l'Agence des Participations de l'Etat, le Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le Ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer ont fait connaître le 14 décembre 2005, leur décision de sélectionner le consortium mené par Abertis pour l'acquisition de la part directe et indirecte de l'état dans SANEF. La part de FFP au capital du consortium représente un montant de l'ordre de 102 000 milliers d'euros.

NOTE 18 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS (en milliers d'euros)

	Exercice	Exercice précédent
• Rémunération des membres du Conseil d'Administration	264	118
• Rémunération des membres des organes de direction	403	367

NOTE 19 – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Le 3 février 2006, l'acquisition du bloc de contrôle détenu par l'Etat a été réalisée par le consortium Holding d'Infrastructures de Transport (HIT), dont FFP est actionnaire à hauteur de 5,1%.

NOTE 20 – LITIGES

Il n'existe pas de litige en cours connu.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 21 – RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros)

NATURE DES INDICATIONS	2001	2002	2003	2004	2005
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	25 408 000	25 408 000	25 408 000	25 408 000	25 408 000
b) Nombre d'actions émises	12 704 000	12 704 000	12 704 000	12 704 000	12 704 000
II - Résultat global des opérations					
a) 1. Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
2. Autres produits de l'activité courante (1)	47 108 480	66 240 466	75 588 085	77 282 451	79 451 379
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions (2)	45 111 244	62 377 347	92 036 699	78 898 997	200 892 200
c) Impôt sur les bénéfices	- 876 506	35 343	5 315 952	2 835 844	22 323 073
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	43 059 894	56 514 602	92 556 906	79 702 543	179 222 845
e) Montant des bénéfices distribués (3)	27 948 800	31 760 000	38 112 000	38 112 000	57 168 000
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions (2)	3,62	4,91	6,83	5,99	14,06
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	3,39	4,45	7,29	6,27	14,11
c) Dividende net versé à chaque action après précompte mobilier éventuel (3)	2,20	2,50	3,00	3,00	4,50
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	9	9	8	8	8
b) Montant de la masse salariale	732 950	859 550	901 586	738 399	790 903
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc) (4)	317 900	906 300	1 382 237	558 273	364 434

(1) Revenus des immobilisations financières et des actifs circulants ; résultats nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.

(2) Les provisions s'entendent des dotations nettes de l'exercice, compte tenu des reprises sur les dotations des exercices précédents.

(3) Pour 2005, proposition à l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2006.

(4) Dont surcomplémentaire de retraite 2002 : 463 446 € - 2003 : 927 187 € - 2004 : 244 697 € - 2005 : néant.

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS
AU 31 DECEMBRE 2005
(en milliers d'euros)**

Sociétés	Capital	Réserves et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital en %
Participations de 50 % et plus			
FFP-Les Grésillons, 75 avenue de la Grande Armée 75116 Paris	6 750	1 017	100,00
Marne-FFP, 75 avenue de la Grande Armée 75116 Paris	9 000	955	100,00
Valmy-FFP, 75 avenue de la Grande Armée 75116 Paris	8 100	243	100,00
Simante, S.L., Velazquez, 80, 2° dcha Madrid - 28001 Espagne	15 003	48 640	100,00
Participations de 10 % à 50 %			
Peugeot S.A., 75 avenue de la Grande Armée 75116 Paris	234 618	6 747 900	22,08
Compagnie Industrielle de Delle, 28 Faubourg de Belfort 90100 Delle	3 190	14 090	25,17
Marco Polo Investissements, 18 avenue de Matignon 75008 Paris	7 509	2 285	12,98
Euridi, 18 avenue de Matignon 75008 Paris	21 293	25 735	12,34
Linedata Services, 19 rue d'Orléans 92200 Neuilly sur seine	11 730	116 018	11,58
Participations inférieures à 10 %			
LISI, Tour Gamma "A" 193, rue de Bercy 75012 Paris	19 794	89 309	5,05
SEB S.A., Les 4M - Chemin du Petit Bois 69130 Ecully	50 940	586 360	5,02
Siparex Croissance, 139 rue Vendôme 69009 Lyon	68 968	39 358	0,77
Autres sociétés	-	-	-

COMPTES SOCIAUX

Valeur d'inventaire nette des titres	Prêts et avances consentis par notre société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par notre société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par notre société au cours de l'exercice
6 750	-	-	1 486	1 017	895
9 000	-	-	363	158	461
8 100	-	-	868	246	446
60 853	-	-	-	3 453	-
170 871	-	-	957 903	904 990	69 920
7 050	-	-	5 483	5 359	1 044
1 299	-	-	-	- 6	-
3 781	-	-	-	23 532	368
21 720	-	-	67 231	6 885	244
12 364	-	-	-	-	450
79 941	-	-	-	-	2058
753	-	-	-	-	82
215	-	-	-	-	109

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport Général sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FONCIERE, FINANCIERE ET DE PARTICIPATIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

En particulier, dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables, nous avons été conduits à examiner l'approche retenue par la société pour l'évaluation de ses titres de participations et de ses titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Vincennes, le 10 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Dominique Paul

AUDIT DE FRANCE - SODIP
Philippe Spandonis

COMPTES SOCIAUX

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport Spécial sur les opérations visées à l'article L225-38 du Code de commerce

(exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Vincennes, le 10 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Dominique Paul

AUDIT DE FRANCE - SODIP
Philippe Spandonis

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

(exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Foncière, Financière et de Participation – FFP, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Vincennes, le 10 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Dominique Paul

AUDIT DE FRANCE - SODIP
Philippe Spandonis

DOCUMENTS FINANCIERS
ET JURIDIQUES

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES CONSOLIDÉS

Commentaires sur les comptes consolidés

Comptes de résultats consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre 2005

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des variations de capitaux propres

Notes aux états financiers consolidés

• Généralités	Note 1	Principes comptables	
	Note 2	Effets de la première application du référentiel IFRS	
	Note 3	Périmètre de consolidation	
• Comptes de résultats	Note 4	Produits des titres disponibles à la vente	
	Note 5	Produits de gestion de trésorerie	
	Note 6	Produits des immeubles de placement	
	Note 7	Frais d'administration générale	
	Note 8	Coût de l'endettement financier net	
	Note 9	Dépréciation des écarts d'acquisition	
	Note 10	Quote-part dans le résultat des entreprises associées	
	Note 11	Impôts sur les résultats	
	Note 12	Résultat net par action	
	• Bilan - Actif	Note 13	Immobilisations incorporelles et corporelles
Note 14		Actifs financiers non courants	
Note 15		Créances et dettes d'impôt	
Note 16		Trésorerie et équivalents de trésorerie	
• Bilan - Passif	Note 17	Capitaux propres	
	Note 18	Passifs financiers courants et non courants	
	Note 19	Provisions	
	Note 20	Avantages au personnel	
	Note 21	Autres dettes	
• Informations	Complémentaires	Note 22	Transactions avec les parties liées
		Note 23	Rémunération des dirigeants
		Note 24	Engagements hors bilan
		Note 25	Information sectorielle
		Note 26	Gestion du risque financier
		Note 27	Evènement postérieur à la clôture

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de FFP sont désormais établis selon le référentiel IFRS. Mis à part les changements en terme de terminologie et de présentation, les principales modifications concernent les postes suivants :

- les effets de ces normes dans les comptes consolidés de Peugeot S.A., Compagnie Industrielle de Delle et LISI ont également été retranscrits dans les comptes consolidés de FFP ;
- les immeubles sont évalués au prix du marché alors qu'ils l'étaient, précédemment, au coût historique ; les évolutions d'une année sur l'autre ont un impact sur le résultat consolidé ;
- les titres des participations non consolidées et les TIAP, auparavant évalués au coût historique et éventuellement dépréciés, sont désormais comptabilisés à la juste valeur (cours de bourse du 31.12 pour les titres cotés par exemple). Les évolutions d'une année sur l'autre sont inscrites en situation nette.

Le périmètre de consolidation est demeuré inchangé au cours de l'exercice. Il comprend, outre FFP, les filiales immobilières et Simante, S.L., qui sont consolidées par intégration globale. Les participations détenues dans Peugeot S.A., la Compagnie

Industrielle de Delle et LISI, sont consolidées par mise en équivalence.

Le résultat net consolidé de FFP s'établit à 347,8 M€ contre 359,3 M€ en 2004. La quote-part de PSA Peugeot Citroën est de 227,5 M€ contre 350,7 M€ en 2004. En raison de la réduction de capital effectuée par Peugeot S.A. en novembre 2005, la part consolidée par FFP s'élève à 22,1 % contre 21,3 %, l'exercice précédent. La baisse du résultat de la principale participation de FFP est compensée, pour la plus grande partie, par la plus-value réalisée sur la cession des titres Louvre et Taittinger.

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 3.605 M€ contre 3.175 M€ un an plus tôt soit une augmentation de 430 M€, dont 348 M€ sont dus au résultat de l'exercice et 105 M€ à l'effet de réduction du capital de Peugeot S.A. sur les réserves.

Par action, le résultat net s'établit à 27,38 € en 2005 contre 28,29 € en 2004.

Les capitaux propres consolidés représentent 283,81 € par action au 31 décembre 2005 contre 249,90 € un an plus tôt.

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
Produits des titres disponibles à la vente	4	134 001	7 512
Produits de gestion de trésorerie	5	1 310	681
Produits des immeubles de placement	6	4 984	4 718
Produits d'activités		140 295	12 911
Frais d'administration générale	7	- 2 405	- 2 165
Coût de l'endettement financier net	8	- 1 584	- 786
Dépréciation des écarts d'acquisition	9	-	- 1 178
Résultat des sociétés intégrées avant impôt		136 306	8 782
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	10	234 649	356 926
Résultat consolidé avant impôt		370 955	365 708
Impôts sur les résultats (y compris impôts différés)	11	- 23 159	- 6 368
Résultat net consolidé		347 796	359 340
Dont part du groupe		347 796	359 340
Dont part des minoritaires		-	-
Résultat net (part du groupe) par action (en euros)	12	27,38	28,29
Résultat net (part du groupe) dilué par action (en euros)	12	27,38	28,29
Nombre d'actions en circulation		12 704 000	12 704 000
Valeur nominale (en euros)		2,00	2,00

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2005**(en milliers d'euros)**

ACTIF	Notes	31/12/2005 net	31/12/2004 net
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets, valeurs similaires	13	18	27
Immobilisations corporelles			
Immeubles de placement	13	30 310	35 802
Autres immobilisations	13	11	12
		30 321	35 814
Actifs financiers non courants			
Participations dans les entreprises associées (mises en équivalence)	14	3 127 380	2 850 756
Titres disponibles à la vente : (participations non consolidées)	14	296 974	335 143
Titres disponibles à la vente : (T.I.A.P.)	14	65 601	54 892
Autres actifs financiers non courants	14	2 841	61
		3 492 796	3 240 852
Impôts différés - Actif	15	25	20
Total		3 523 160	3 276 713
ACTIFS FINANCIERS COURANTS			
Autres créances		1 236	1 078
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	188 640	863
Total		189 876	1 941
TOTAL GENERAL		3 713 036	3 278 654

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2005

(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAUX PROPRES			
Capital apporté	17	25 408	25 408
Primes liées au capital	17	158 410	158 410
Réserves	17	3 073 864	2 631 600
RESULTAT DE L'EXERCICE (part du groupe)	17	347 796	359 340
Intérêts minoritaires		-	-
Total		3 605 478	3 174 758
PASSIFS NON COURANTS			
Passifs financiers non courants	18	52 653	77 529
Impôts différés - Passif	15	32 485	21 840
Provisions	19	78	59
Total		85 216	99 428
PASSIFS COURANTS			
Passifs financiers courants	18	1 237	503
Impôts courants	15	20 546	2 767
Autres dettes	21	559	1 198
Total		22 342	4 468
TOTAL GENERAL		3 713 036	3 278 654

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	31/12/2005	31/12/2004
RESULTAT NET CONSOLIDE	347 796	359 340
• Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors actif courant)	37	- 214
• Résultat sur cessions d'actifs non courants	- 124 771	- 5 775
• Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	- 3 914	- 915
• Quotes-part de résultats liées aux sociétés mises en équivalence, nettes des dividendes reçus	- 163 235	- 285 743
• Coût de l'endettement financier net	1 584	786
• Charge d'impôt (exigibles et différés)	23 159	6 368
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT (A)	80 656	73 847
• Impôts exigibles (B)	- 22 323	- 3 601
• Variation du BFR lié à l'activité (C)	17 716	- 2 193
FLUX NET DE TRESORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (D) = (A+B+C)	76 049	68 053
• Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 9	- 1 312
• Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 403	-
• Acquisitions d'immobilisations financières (titres disponibles à la vente)	- 29 800	- 208 423
• Cessions d'immobilisations financières (titres disponibles à la vente)	192 634	57 544
• Variation des autres actifs non courants	- 2 785	13
FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	168 443	- 152 178
• Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	- 38 077	- 38 077
• Encaissements liés aux nouveaux emprunts		57 200
• Remboursements d'emprunts	- 17 200	-
• Variation des autres passifs non courants	- 858	-
• Intérêts financiers nets versés	- 1 584	- 786
FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)	- 57 719	18 337
• Effets de l'évaluation à la juste valeur des OPCVM de trésorerie (G)	1 004	- 734
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D+E+F+G)	187 777	- 66 522
• Trésorerie au début de l'exercice	863	67 385
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	188 640	863

COMPTES CONSOLIDÉS

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(en milliers d'euros)

	Capital apporté	Primes	Titres d'auto contrôle	Réserves et résultats consolidés	Ecart d'évaluation	Total
Capitaux propres au 01.01.2004 (part du groupe)	25 408	158 410	- 1 135	2 699 312	12 785	2 894 780
• Dividendes versés au titre de 2003				- 38 077		- 38 077
• Résultat de l'exercice 2004			- 15	359 355		359 340
• Effets des mises en équivalence sur les réserves				- 80 716		- 80 716
• Evaluations, en juste valeur, par capitaux propres (1)					39 431	39 431
Capitaux propres au 31.12.2004 (part du groupe)	25 408	158 410	- 1 150	2 939 874	52 216	3 174 758
• Dividendes versés au titre de 2004				- 38 077		- 38 077
• Résultat de l'exercice 2005				347 796		347 796
• Effets des mises en équivalence sur les réserves (2)				113 390		113 390
• Evaluations, en juste valeur, par capitaux propres (1)					7 611	7 611
Capitaux propres au 31.12.2005 (part du groupe)	25 408	158 410	- 1 150	3 362 983	59 827	3 605 478

(1) Titres disponibles à la vente : titres de participation non consolidés et TIAP : montants nets d'impôts différés, comptabilisés dans les passifs non courants.

(2) Dont groupe PSA : effet de la réduction de capital opérée en 2005 : 105 324 K€.

Le montant des dividendes distribués en 2005 au titre de 2004 s'est élevé à 38 077 K€ soit 3 € par action.

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la présentation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les comptes consolidés de FFP au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont établis conformément au référentiel IFRS (« International Financial Reporting Standards ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes 2005 et des comptes comparatifs 2004 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) au 31.12.2005 et dont l'application est obligatoire à cette date. FFP a également opté pour l'application anticipée de l'amendement de la norme IAS 39 relatif à l'option juste valeur. Aucune autre norme publiée au JOUE n'a été anticipée.

Les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture et sur le résultat de l'exercice 2004 sont présentés dans la note 2.

Les comptes consolidés de l'exercice 2005 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de FFP le 8 mars 2006.

1.1. CONSOLIDATION

A. Société mère

SOCIETE FONCIERE, FINANCIERE ET DE PARTICIPATIONS - FFP

Société anonyme

75 Avenue de la Grande Armée

75116 Paris

Activité : gestion de participations

Marché de cotation : Eurolist SRD compartiment A

B. Filiales

Les filiales sont les entités sur lesquelles la société FFP exerce un contrôle majoritaire. Ces entités sont intégrées globalement.

Leur acquisition est comptabilisée au coût d'acquisition, qui correspond à la juste valeur des actifs remis et des passifs encourus, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale acquise, est comptabilisé en tant que goodwill.

Les transactions intra-groupe et les soldes sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du groupe.

Les filiales de FFP étant toutes détenues à 100%, il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

C. Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sur la base des comptes consolidés des entreprises associées, et initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres (sans impact dans les résultats) postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition.

Lors d'une réduction de capital d'une entreprise associée par annulation d'actions d'autocontrôle, l'effet relatif consécutif à cette opération, lié à l'augmentation du pourcentage d'intérêt et par conséquent à l'accroissement de la quote-part de réserves revenant à FFP, est comptabilisé en capitaux propres.

A compter de l'exercice 2005, le pourcentage retenu pour la consolidation est calculé en fonction du nombre d'actions détenues par rapport au nombre d'actions émises par l'entreprise associée, sous déduction des actions d'autocontrôle destinées à être annulées (cf. Note 3).

1.2. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes de toutes les sociétés du groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euros au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises du bilan, constitués principalement de titres disponibles à la vente, sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les différences de conversion sur ces actifs sont intégrées dans les réserves.

1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Il convient de se reporter au détail des notes suivantes.

1.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

A. Immeubles de placement

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'immeubles de bureaux donnés en location. Ces immeubles sont classés en immeubles de placement. Ils sont évalués à leur juste valeur et la différence de valeur d'une date de clôture à une autre est portée dans le résultat de l'exercice.

La juste valeur est déterminée annuellement par un expert indépendant, en fonction du marché, de la qualité des immeubles, de leur localisation, de leur surface, de leur affectation et de leur état locatif.

B. Immobilisations incorporelles et autres immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels acquis. Les immobilisations corporelles comprennent principalement du matériel informatique et du mobilier de bureau.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition historique (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée de vie attendue d'utilisation du bien par la société.

Les principales durées de vie retenues sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles :
 - logiciels : 3 ans
- Immobilisations corporelles :
 - matériel informatique : 3 ans
 - mobilier de bureau : 10 ans.

1.5. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

A. Participations dans les entreprises associées

Cf. supra note 1.1.C. Consolidation des entreprises associées

B. Titres disponibles à la vente

a. Participations non consolidées

Ce poste comprend des titres de sociétés, dont certaines sont cotées, dans lesquelles la participation peut être inférieure à 20 % mais dont la permanence de la détention est jugée utile à la société.

Ces titres sont classés dans les « titres disponibles à la vente » ; ils sont comptabilisés pour leur coût d'achat y compris les frais accessoires, s'ils sont significatifs. A chaque clôture des comptes, ils sont évalués à leur juste valeur, soit, pour les sociétés cotées, au cours de bourse de clôture et pour les autres sociétés, en fonction de la quote-part de capitaux propres réévalués et des perspectives de rentabilité. Les variations de juste valeur sont inscrites en capitaux propres.

b. Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP)

Ce portefeuille est composé principalement de titres de fonds de capital-risque et de parts d'OPCVM diversifiées, constituant un investissement à plus ou moins longue échéance pour en retirer une rentabilité satisfaisante.

Ces titres ont été classés dans les « titres disponibles à la vente ». A chaque clôture des comptes, l'évaluation à la juste valeur est effectuée sur la base de la valeur liquidative du jour de l'arrêté des comptes ou de toute autre information représentative d'une valeur de transaction.

Les engagements de souscription sont portés dans ce poste en contrepartie du poste « passifs financiers non courants » (*cf. 1.7 A. ci-dessous*).

c. Traitements comptables des produits et charges liés aux titres disponibles à la vente

Lorsque les titres disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat dans les « produits des titres disponibles à la vente ».

Les dividendes sur ces titres sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « produits des titres disponibles à la vente », consécutivement à la décision de distribution de ces sociétés.

FFP évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation durable et importante d'un actif financier. Dans le cas affirmatif, la perte est transférée des capitaux propres en résultat.

1.6. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

A. Autres créances

Elles sont enregistrées initialement en juste valeur puis valorisées au coût amorti. Elles font l'objet de tests de dépréciation à chaque arrêté de comptes ; la perte de valeur est, le cas échéant, constatée en compte de résultat.

B. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les dépôts bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt, conformément à la norme IAS 7. Tous ces composants sont évalués à leur juste valeur.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.7. PASSIFS NON COURANTS

A. Passifs financiers non courants

Le poste « passifs financiers non courants » comprend principalement les emprunts à long terme et les engagements fermes de souscription de la société auprès de fonds de capital-risque.

Les emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût amorti.

Les engagements de souscription auprès de fonds de capital-risque sont inscrits tant à l'actif qu'au passif pour leur valeur nominale sans actualisation, cette dernière ne présentant pas d'impact significatif.

B. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés, selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts qui ont été adoptés à la clôture de l'exercice et dont il est prévu

qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est probable.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Pour les sociétés consolidées par mise en équivalence, sociétés soumises au régime fiscal des sociétés mère et filiales, et compte tenu de la faible probabilité d'une mise en distribution de l'ensemble des réserves de ces sociétés, notre interprétation de la norme nous a conduit à constater un passif d'impôt de distribution à hauteur des différences temporaires, en les limitant toutefois à la quote-part de frais et charges prescrite par le régime fiscal des dividendes « mère filles ».

C. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

1.8. AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL

Les engagements de la société FFP en matière d'avantages accordés au personnel sont les suivants :

- des retraites complémentaires versées à des salariés retraités dans le cadre d'un régime à prestations définies ; ce régime a été remplacé depuis le 30 juin 2002 par un régime à cotisations définies, pour lequel la société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ;
- des indemnités de départ à la retraite, versés aux salariés présents dans la société lors de leur départ à la retraite ;
- des versements de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Les engagements de retraites et d'indemnités de départ à la retraite, correspondant à des prestations définies, sont évalués par un actuaire indépendant, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

COMPTES CONSOLIDÉS

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante ans, portée au-delà pour ceux qui, à cet âge, n'ont pas atteint le nombre d'annuités de cotisations pour obtenir une retraite complète au titre du régime général de l'assurance vieillesse ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation de personnel.

La totalité des engagements, sans distinction des écarts actuariels, est inscrite au passif dans la rubrique « Passifs non courants », sous déduction de la valeur des actifs financiers antérieurement versés à des fonds externes. Si ces actifs financiers excèdent les engagements, il est constaté une créance en « Autres actifs non courants ».

1.9. PLANS D'ACHAT D'ACTIONS À PRIX UNITAIRE CONVENU

Des options d'achat d'actions ont été accordées aux dirigeants et à certains salariés de la société FFP.

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » impose d'évaluer et de comptabiliser en charges de personnel, les

plans accordés après le 7/11/ 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

Le premier plan a été attribué le 17/09/2001 et les droits ont été immédiatement acquis ; le deuxième plan, attribué le 19/12/2002, a également conféré immédiatement des droits à ses bénéficiaires. Aucun de ces plans ne doit donc faire l'objet d'une évaluation ou d'une comptabilisation rétrospective, selon les normes IFRS, les options étant déjà exerçables fin 2002.

1.10. TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Les titres d'autocontrôle sont destinés à couvrir les plans d'options d'achat d'actions accordés à certains salariés et anciens salariés de la société. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition en diminution des capitaux propres.

1.11. RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Les produits des immeubles de placement comprennent essentiellement des loyers, facturés trimestriellement à terme à échoir ; ils sont comptabilisés sur le trimestre correspondant.

Les dividendes des titres disponibles à la vente sont constatés consécutivement à la décision de distribution des assemblées générales de ces sociétés.

NOTE 2 – EFFETS DE LA PREMIÈRE APPLICATION DU RÉFÉRENTIEL IFRS

2.1. MODALITÉS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

FFP a appliqué rétrospectivement sur son bilan d'ouverture au 1er janvier 2004, le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2005, sans utilisation des exemptions et exceptions à l'application des IFRS énoncées dans la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS ». En conséquence, le bilan d'ouverture 2004 intègre

les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2003 présenté selon le règlement CRC 99-02 :

- comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris, le cas échéant, ceux qui n'étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel ;
- reclassement de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'incidence de ces ajustements a été comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

2.2. EFFETS SUR LE BILAN AU 1^{er} JANVIER 2004

	BILAN		RECLASSEMENTS E			
	CRC 99-02	Reclassements	Impôts différés	Titres en équivalence	Immeubles placement	Reévaluation Participations non consolidées
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	3					
Immobilisations corporelles						
Terrains et constructions	25 990				6 735	
Autres immobilisations	172					
Immobilisations financières						
Titres mis en équivalence	2 580 374			65 354		
Participations non consolidées	65 794					20 399
Titres immob. de l'activité de portef. (T.I.A.P.)	71 442					
Autres	48					
		2 664				
Total	2 743 823	2 664		65 354	6 735	20 399
ACTIF CIRCULANT						
Autres créances	224					
Impôts différés - Actif	2 664	- 2 664				
Valeurs mobilières de placement	67 760					
Disponibilités	24					
Total	70 672	- 2 664				
TOTAL ACTIF	2 814 495	-		65 354	6 735	20 399
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES						
Capital et réserves	2 807 198		- 2 000	65 354	4 349	16 279
Situation nette	2 807 198		- 2 000	65 354	4 349	16 279
INTERETS MINORITAIRES						
	-					
	2 807 198		- 2 000	65 354	4 349	16 279
PROVISIONS POUR RISQUES ET CH.						
	517	- 517				
DETTES						
Emprunts et dettes financières divers	242	731				
		225	2 000		2 386	4 120
		292				
	242	1 248	2 000		2 386	4 120
Dettes fiscales et sociales	4 707	- 313				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	731	- 731				
Autres dettes	1 100	313				
Total	6 538	- 731				
TOTAL PASSIF	2 814 495	-	-	65 354	6 735	20 399

COMPTES CONSOLIDÉS

T RETRAITEMENTS						
juste valeur						
TIAP	Autres VMP	Engagements souscription	Actions Propres	TOTAL	BILAN IFRS	
					ACTIF	
				3	ACTIFS NON COURANTS	
				32 725	Immobilisations incorporelles	
				172	Immobilisations corporelles	
					Immeubles de placement	
					Autres immobilisations	
				2 645 728	Actifs financiers non courants	
		401		86 594	Participations dans les entreprises associées	
6 605		31 338		109 385	Titres disponibles à la vente	
				48	Titres disponibles à la vente (TIAP)	
- 1 882	- 261			521	Autres actifs non courants	
					Impôts différés - Actif	
4 723	- 261	31 739		2 875 176	Total actifs non courants	
				224	ACTIFS COURANTS	
				-	Autres créances	
					Impôts différés - Actif	
				67 361	ACTIFS FINANCIERS COURANTS	
	736		- 1 135	24	Trésorerie et équivalents de trésorerie	
					Trésorerie et équivalents de trésorerie	
	736		- 1 135	67 609	Total actifs courants	
4 723	475	31 739	- 1 135	2 942 785	TOTAL ACTIF	
					PASSIF	
				2 894 780	CAPITAUX PROPRES	
4 260	475		- 1 135		Capital et réserves	
4 260	475		- 1 135	2 894 780	Situation nette (part du groupe)	
				-	INTERETS MINORITAIRES	
4 260	475		- 1 135	2 894 780	TOTAL SITUATION NETTE	
				32 712	PASSIFS NON COURANTS	
		31 739		9 194	Passifs financiers non courants	
463				292	Impôts différés - Passif	
					Provisions	
463		31 739		42 198	Total passifs non courants	
				4 394	PASSIFS COURANTS	
					Impôts courants	
				1 413	Autres dettes	
				5 807	Total passifs courants	
4 723	475	31 739	- 1 135	2 942 785	TOTAL PASSIF	

2.2. EFFETS SUR LE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)	CRC 99-02	Reclassements	
		Immeubles placement	Titres mis équivalence
Produits des participations et des titres immobilisés	10 381	- 638	
Produits de gestion de trésorerie	1 430		
Produits des activités accessoires	3 046		1 672
Produits bruts	14 857	- 638	1 672
Frais d'administration générale	- 2 165		
Charges financières sur endettement	- 786		
Produits (charges -) exceptionnels	- 638	638	
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	11 268	-	1 672
Impôts sur les résultats (y compris impôts différés)	- 6 079		- 550
Part dans les résultats, après impôts, des sociétés mises en équivalence	294 020		62 906
Résultat net consolidé avant amortissements des écarts d'acquisition	299 209	-	1 122
Amortissements des écarts d'acquisition	- 1 178		
Résultat net du groupe	298 031	-	1 122
Intérêts revenant aux minoritaires	-		
Résultat net revenant à FFP	298 031	-	1 122
Résultat net par action revenant à FFP (en €)	23,46		
Résultat net dilué par action revenant à FFP (en €)	23,46		

Par rapport aux comptes de résultats publiés dans le rapport du 31 décembre 2004, sont compris les effets IFRS sur les comptes des sociétés Compagnie Industrielle de Delle et LISI.

COMPTES CONSOLIDÉS

Retraitements				
Participations non consolidées	TIAP	VMP et divers	TOTAL	RESULTAT IFRS
- 86	- 2 145		7 512	Produits des titres disponibles à la vente
		- 749	681	Produits de gestion de trésorerie
			4 718	Produits des immeubles de placement
- 86	- 2 145	- 749	12 911	Produits d'activités
			- 2 165	Frais d'administration générale
			- 786	Coût de l'endettement financier net
			-	
- 86	- 2 145	- 749	9 960	Résultat des sociétés intégrées avant impôt
		261	- 6 368	Impôts sur les résultats (y compris impôts différés)
			356 926	Quote-part dans le résultat net des entreprises associées
- 86	- 2 145	- 488	360 518	Résultat net consolidé avant dépréciation des écarts d'acquisition
			- 1 178	Dépréciation des écarts d'acquisition
- 86	- 2 145	- 488	359 340	Résultat net consolidé
			-	Intérêts revenant aux minoritaires
- 86	- 2 145	- 488	359 340	Résultat net revenant à FFP
			28,29	Résultat net par action revenant à FFP (en €)
			28,29	Résultat net dilué par action revenant à FFP (en €)

2.4. EFFETS SUR LES CAPITAUX PROPRES AU 1^{er} JANVIER ET AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)	01/01/2004	31/12/2004
Capitaux propres CRC 99-02	2 807 198	3 024 216
Immeubles de placement	4 349	5 472
Participations dans les entreprises associées (mises en équivalence)	65 354	90 480
Réévaluation à la juste valeur des titres disponibles à la vente : participations non consolidées	16 279	57 080
Réévaluation à la juste valeur des titres disponibles à la vente (T.I.A.P.)	4 260	659
Trésorerie et équivalents de trésorerie	475	1
Titres d'autocontrôle	- 1 135	- 1 150
Impôts différés	- 2 000	- 2 000
Capitaux propres IFRS	2 894 780	3 174 758

2.5. EFFETS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE

Les normes IFRS ont des effets peu significatifs sur les flux nets de trésorerie liés à l'activité, tel que publiés au 31 décembre 2004 selon les normes CRC 99-02.

Les opérations d'encaissement ou de remboursement d'emprunts sont désormais classées dans les flux de trésorerie liés aux opérations de financement et non plus dans les flux liés aux opérations d'investissements.

2.6. NATURE DES RETRAITEMENTS

A. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur et la différence de valeur d'une date de clôture à une autre est portée dans le résultat de l'exercice. En conséquence, le coût d'achat historique n'est plus retenu et les amortissements sur ce poste ne sont plus constatés.

B. Les participations non consolidées sont classées en « titres disponibles à la vente » et sont évaluées à leur juste valeur. Les variations par rapport au prix de revient sont inscrites en capitaux propres, sauf dépréciation durable.

C. Les titres de l'activité de portefeuille sont également classés en « titres disponibles à la vente ». Les variations de valeur sont inscrites en capitaux propres sauf dépréciation durable.

D. Les engagements de souscription dans les fonds de capital risque sont comptabilisés à l'actif dans le poste « titres de l'activité de portefeuille » et au passif au poste « passifs financiers non courants ».

E. Les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que les titres de créances négociables sont classés en « trésorerie et équivalents de trésorerie » et sont évalués à leur juste valeur avec inscription des variations dans le résultat de l'exercice.

F. Les titres d'autocontrôle sont portés en diminution des capitaux propres pour leur prix d'acquisition.

G. Des impôts différés passifs ont été constatés sur les réserves des sociétés mises en équivalence. Ils ont été limités à la quote-part de frais et charges prescrite par le régime fiscal des dividendes « mère filles ».

2.7. MODIFICATIONS APPORTÉES AUX ÉLÉMENTS CHIFFRÉS CONTENUS DANS LE RAPPORT ANNUEL 2004

Au cours de l'exercice 2005, les travaux d'analyse et de mise en place des méthodes de traitement des opérations aux normes IFRS ont été poursuivis.

Par rapport aux éléments chiffrés contenus dans le rapport 2004 et présentés en millions d'euros, des modifications ont été apportées qui ont pour effet de réduire le résultat net de l'exercice 2004 de 4,7 millions d'euros et d'augmenter les capitaux propres d'un montant net de 37,4 millions d'euros.

Modifications des évaluations

Le groupe PSA Peugeot Citroën a été amené à modifier le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004. Il en résulte pour FFP, une augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2004 de 41,5 millions d'euros compte tenu d'une diminution du résultat de l'exercice 2004 de 7,5 millions d'euros.

COMPTES CONSOLIDÉS

Par ailleurs, les éléments présentés l'an dernier ne comprenaient pas les effets du passage aux normes IFRS pour les sociétés LISI et Compagnie Industrielle de Delle. Les impacts pour ces deux sociétés ont eu pour effet d'augmenter les capitaux propres consolidés de FFP au 31 décembre 2004 de 0,8 million d'euros. L'effet sur le résultat est positif de 1,3 million d'euros.

Modifications d'option

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) avaient été classés en « titres évalués en juste valeur par résultat ». Ils sont désormais comptabilisés en « titres disponibles à la vente » avec effet des variations de juste valeur en capitaux propres. Par rapport aux éléments publiés l'an dernier, il en résulte sur l'exercice 2004 une augmentation du résultat consolidé de 1,5 million d'euros net d'impôt, en contrepartie d'une diminution des réserves consolidées de même montant.

Autres modifications

Le montant des impôts différés passifs relatifs aux plus-values latentes sur les titres de filiales non consolidées a été ré-estimé à la hausse de 4,9 millions d'euros, en contrepartie d'une diminution des capitaux propres.

NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

Consolidées par intégration globale :	% d'intérêt
• La société mère FFP	
• La société civile FFP-Les Grésillons	100%
• La société civile Marne-FFP	100%
• La société civile Valmy-FFP	100%
• La société Simante, S.L.	100%
Consolidées par mise en équivalence :	
• La société Peugeot S.A.	22,11%
• La société Compagnie Industrielle de Delle	25,17%
• La société LISI	5,05%

Variations de périmètre et des pourcentages d'intérêt

Peugeot SA

La société Peugeot SA a poursuivi au cours de l'année 2005 son programme de rachat de ses propres actions et a procédé à l'annulation de 8.490.880 actions d'autocontrôle. Cette opération a eu pour effet de porter la participation de FFP dans le capital de Peugeot SA de 21,30% à 22,08%.

Peugeot SA détient à son bilan au 31 décembre 2005, 337 968 actions destinées à être annulées. Le pourcentage d'intérêt calculé sur la base des actions qui resteront en circulation lorsque ces actions auront été annulées s'élève à 22,11% ; c'est ce pourcentage qui est désormais retenu pour la consolidation.

Par ailleurs, en l'absence de précisions des textes, la société a comptabilisé l'impact de la relation liée à l'annulation des titres d'autocontrôle, en capitaux propres.

Compagnie Industrielle de Delle

L'acquisition de 23 actions au cours du premier semestre 2005, a eu pour effet de porter le taux de participation de 25,16% à 25,17%.

LISI

Il n'y a pas eu d'évolution par rapport au 31 décembre 2004.

Le pourcentage détenu n'implique pas à lui seul, la consolidation de cette société. Cependant FFP exerce une influence notable sur la société LISI, notamment par la présence de deux administrateurs au Conseil d'Administration de la société dont l'un en qualité de représentant permanent de la société Compagnie Industrielle de Delle, société détenant elle-même 60% de la société LISI.

SIMANTE, S.L.

FFP a acquis au cours du second semestre 2004, une société espagnole, Simante, S.L., qui porte indirectement, par l'intermédiaire de la société B-1998, une participation de 3% dans le groupe Fomento de Construcciones y Contratas (FCC).

Le goodwill de 1 178 milliers d'euros, correspondant essentiellement à des frais d'acquisition a été totalement déprécié sur le second semestre 2004.

NOTE 4 – PRODUITS DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS		
Dividendes	9 907	2 724
Résultats sur cessions	124 786	8 213
Total	134 693	10 937
CHARGES		
Résultats sur cessions	- 14	- 2 438
Autres charges	- 678	- 987
Total	- 692	- 3 425
RESULTAT	134 001	7 512

NOTE 5 – PRODUITS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS		
Placements de trésorerie		
• Plus-values de cessions	105	1 416
• Autres produits	744	-
Total	849	1 416
CHARGES		
Divers	- 2	- 1
RESULTAT BRUT	847	1 415
Revalorisation à la juste valeur	463	- 734
RESULTAT	1 310	681

NOTE 6 – PRODUITS DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS		
Loyers et autres produits	2 195	3 378
Charges refacturées	527	625
Total	2 722	4 003
CHARGES		
Charges locatives et de copropriété	- 648	- 924
Total	- 648	- 924
RESULTAT BRUT	2 074	3 079
Revalorisation à la juste valeur (Immeubles)	2 910	1 639
RESULTAT	4 984	4 718

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 7 – FRAIS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Personnel (1)	- 1 297	- 1 129
Charges externes	- 815	- 886
Autres charges	- 275	- 132
Total	- 2 387	- 2 147
Amortissements des immobilisations (hors immeubles de placement)	- 18	- 18
RESULTAT	- 2 405	- 2 165
<i>(1) dont charges(-) ou produits(+) liés aux engagements à long terme du personnel</i>	- 19	108

NOTE 8 – COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts sur emprunt BANCAJA.	- 1 332	- 388
Frais émission emprunt Simante, SL	-	- 200
Intérêts sur ligne de crédit BNP	- 185	- 144
Commissions d'engagement BNP	- 67	- 54
Total	- 1 584	- 786

NOTE 9 – DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Simante, S.L.	-	- 1 178
Total	-	- 1 178

NOTE 10 - QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Peugeot S.A.	227 482	350 668
Compagnie Industrielle de Delle	5 370	4 689
LISI	1 797	1 569
TOTAL	234 649	356 926

NOTE 11 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

11.1. CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Impôts exigibles	- 22 323	- 2 836
Impôts différés	- 836	- 2 767
Taxe sur les réserves réglementées	-	- 765
Total	- 23 159	- 6 368

11.2. RÉCONCILIATION ENTRE LE TAUX D'IMPÔT LÉGAL EN FRANCE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS

(en pourcentage)	31/12/2005	31/12/2004
Taux d'impôt légal en France	- 33,8	- 35,4
Effet des sociétés mises en équivalence	21,4	34,1
Résultat taxable à taux réduit	6,2	-
Autres différences permanentes	-	- 0,4
Taux effectif d'impôt dans les comptes consolidés	- 6,2	- 1,7

Les différences permanentes résultent principalement des résultats des sociétés mises en équivalence.

La charge d'impôts exigibles est égale aux montants des impôts sur les bénéfices dûs aux administrations fiscales françaises et espagnoles, au titre de l'exercice.

La loi de finances du 30 décembre 2004 a modifié comme suit les taux d'imposition pour l'exercice 2005 :

- contribution additionnelle de l'impôt de base dû diminuée de 3% à 1,5% (contribution supprimée à compter de 2006) ;
- taxation des plus-values à long terme sur les titres de participation diminuée de 19% à 15% pour 2005 (8% en 2006 et taxation supprimée à compter de 2007).

NOTE 12 – RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action ainsi que le résultat net dilué par action sont calculés sur la base de la totalité des actions composant le capital social soit 12.704.000 actions.

Il n'existe pas d'instruments financiers donnant, à terme, accès au capital.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 13 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

13.1. MOUVEMENTS DE L'EXERCICE 2005, AMORTISSEMENTS ET IMPACT SUR L'EXERCICE DE L'ÉVALUATION EN JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)	Valeur bilan au 31/12/2004	Entrées	Sorties en juste valeur	Total
Immobilisations incorporelles	27	4	-	31
Immeubles de placement	35 803	-	- 8 403	27 400
Autres immobilisations corporelles	12	4	-	16
Total	35 842	8	- 8 403 (a)	27 447

(en milliers d'euros)	Réévaluation juste valeur exercice	Amortissements	Valeur bilan au 31/12/2005
Immobilisations incorporelles	-	- 13	18
Immeubles de placement	2 910	-	30 310
Autres immobilisations corporelles	-	- 5	11
Total	-	2 910	- 18 (a)

Les immeubles de placement ont fait l'objet d'une évaluation externe au 31 décembre 2004 et 2005.

(a) : cession de l'immeuble de Noisy Le Grand

13.2. MOUVEMENTS DE L'EXERCICE 2004, AMORTISSEMENTS ET IMPACT SUR L'EXERCICE DE L'ÉVALUATION EN JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)	Valeur bilan au 01/01/2004	Entrées	Sorties en juste valeur	Total
Immobilisations incorporelles	3	34	-	37
Immeubles de placement	32 725	1 406	-	34 131
Autres immobilisations corporelles	172	11	- 163	20
Total	32 900	1 451	- 163	34 188

(en milliers d'euros)	Réévaluation juste valeur exercice	Amortissements	Valeur bilan au 31/12/2004
Immobilisations incorporelles	-	- 10	27
Immeubles de placement	1 672	-	35 803
Autres immobilisations corporelles	-	- 8	12
Total	1 672	- 18	35 842

NOTE 14 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

14.1. ETAT (en milliers d'euros)

Titres	Nombre	Taux de Contrôle	Prix de revient		Evaluation au 31.12		Impact mises en équivalence Global ou réévaluation juste valeur	Valeur au bilan 31/12/05	Valeur au bilan 31/12/04
			Unitaire €	Global	Unitaire €	Global			
I - TITRES DES ENTREPRISES ASSOCIEES (MIS EN EQUIVALENCE)									
Peugeot S.A.	51 792 738	22,08 (1)		170 871		3 064 942	2 894 071	3 064 942	2 794 697
Compagnie Industrielle de Delle	40 150	25,17		7 050		46 767	39 717	46 767	42 197
LISI	500 000	5,05		12 364		15 671	3 307	15 671	13 862
Total				190 285		3 127 380	2 937 095	3 127 380	2 850 756
II - TITRES DISPONIBLES A LA VENTE - PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES									
B-1998	681 467	5,73	147	100 000	257	175 402	75 402	175 402	125 550
Groupe Taittinger				-		-	-	-	52 189
Société du Louvre - Groupe du Louvre				-		-	-	-	64 498
SEB	857 337	5,02	93	79 941	92	78 875	- 1 066	78 875	67 644
Linedata Services	1 357 500	11,58	16	21 720	22	30 476	8 756	30 476	14 288
Marco Polo	64 967	12,98	20	1 299	23	1 518	219	1 518	1 320
Euridi	175 219	12,34	22	3 781	43	7 577	3 796	7 577	6 540
Siparex Croissance	34 691	1,15	22	754	30	1 057	303	1 057	1 286
LISI bons de souscription	100 000	-	4	350	6	635	285	635	394
L.F.P.F.	1 879	2,14	114	215	550	1 033	818	1 033	1 033
Engagements de souscription				401		401	-	401	401
Total (2)				208 461		296 974	88 513	296 974	335 143
III - TITRES DISPONIBLES A LA VENTE - TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (T.I.A.P.)									
Fonds de capital-risque				42 192		38 238	- 3 954	38 238	16 201
OPCVM diversifiés									
Colisée FFP	209			5 327		5 655	328	5 655	4 954
Franche - Comté Investissements	351			6 958		8 053	1 095	8 053	6 519
Autres OPCVM				-		-	-	-	1 076
Gestion alternative				3 235		3 777	542	3 777	7 199
Autres				41		-	- 41	-	-
Engagements de souscription				9 878		9 878	-	9 878	18 943
Total				67 631		65 601	- 2 030	65 601	54 892
IV - AUTRES ACTIFS NON COURANTS									
Compte à terme Bancaja				2 841		2 841	-	2 841	-
Divers				-		-	-	-	61
Total				2 841		2 841	-	2 841	61
TOTAL GENERAL				469 218		3 492 796	3 023 578	3 492 796	3 240 852

(1) Le pourcentage retenu pour la consolidation est de 22,11% (cf notes 1.1.C. et 3)

(2) Le montant des titres cotés s'élève à 111.043 milliers d'euros.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 14 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

14.2. MOUVEMENTS DE L'EXERCICE 2005 (en milliers d'euros)

Titres	Au début de l'exercice		Entrées		Sorties		Au 31 décembre 2005	
	Nombre	Prix de revient	Nombre	Prix de revient	Nombre	Prix de revient	Nombre	Prix de revient
I - TITRES DES ENTREPRISES ASSOCIEES (MIS EN EQUIVALENCE)								
Peugeot S.A.	51 792 738	170 871		-		-	51 792 738	170 871
Compagnie Industrielle de Delle	40 127	7 044	23	6		-	40 150	7 050
LISI	500 000	12 364		-		-	500 000	12 364
Total		190 279		6		-		190 285
II - TITRES DISPONIBLES A LA VENTE - PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES								
B-1998	681 467	100 000		-		-	681 467	100 000
Groupe Taittinger	242 628	33 346		-	242 628	33 346	-	-
Société du Louvre - Groupe du Louvre	692 036	26 111		-	692 036	26 111	-	-
SEB	857 337	79 941		-		-	857 337	79 941
Linedata Services	937 500	15 000	420 000	6 720		-	1 357 500	21 720
Marco Polo	64 967	1 299		-		-	64 967	1 299
Euridi	175 219	3 781		-		-	175 219	3 781
Siparex Croissance	51 951	1 128		-	17 260	374	34 691	754
LISI bons de souscription	100 000	350		-		-	100 000	350
L.F.P.F.	1 879	215		-		-	1 879	215
Engagements de souscription		401		-		-		401
Total		261 572		6 720		59 831		208 461
III - TITRES DISPONIBLES A LA VENTE - TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (T.I.A.P.)								
Fonds de capital-risque		20 785		25 325		3 918		42 192
OPCVM diversifiés								
Colisée FFP	209	5 327		-		-	209	5 327
Franche - Comté Investissements	351	6 958		-		-	351	6 958
Autres OPCVM		1 013		-		1 013		-
Gestion alternative		6 335		-		3 100		3 235
Engagements de souscription		18 944		1 650		10 716		9 878
Autres		41		-		-		41
Total		59 403		26 975		18 747		67 631
IV - AUTRES								
Compte à terme Bancaja		-		2 841		-		2 841
Divers		61		-		61		-
Total		61		2 841		61		2 841
TOTAL GENERAL		511 315		36 542		78 639		469 218

14.3. MOUVEMENTS DE L'EXERCICE 2004 (en milliers d'euros)

Titres	Au début de l'exercice		Entrées		Sorties		Au 31 décembre 2004	
	Nombre	Prix de revient	Nombre	Prix de revient	Nombre	Prix de revient	Nombre	Prix de revient
I - TITRES DES ENTREPRISES ASSOCIEES (MIS EN EQUIVALENCE)								
Peugeot S.A.	51 792 738	170 871		-		-	51 792 738	170 871
Compagnie Industrielle de Delle	40 127	7 044					40 127	7 044
LISI	500 000	12 364					500 000	12 364
Total		190 279						190 279
II - TITRES DISPONIBLES A LA VENTE - PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES								
B-1998	-		681 467	100 000			681 467	100 000
Groupe Taittinger	242 628	33 346					242 628	33 346
Société du Louvre - Groupe du Louvre	692 036	26 111					692 036	26 111
SEB			857 337	79 941			857 337	79 941
Linedata Services			937 500	15 000			937 500	15 000
Marco Polo	64 967	1 299					64 967	1 299
Euridi	175 219	3 781					175 219	3 781
Siparex Croissance	51 951	1 128					51 951	1 128
LISI bons de souscription			100 000	350			100 000	350
L.F.P.F.	1 879	215					1 879	215
Engagements de souscription		401						401
Total		66 281		195 291				261 572
III - TITRES DISPONIBLES A LA VENTE - TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (T.I.A.P.)								
Fonds de capital-risque		9 402		12 614		1 231		20 785
OPCVM diversifiés								
Colisée FFP	646	12 431			437	7 103	209	5 328
Franche - Comté Investissements	680	9 610			329	2 652	351	6 958
Autres OPCVM		27 992		505		27 484		1 013
Gestion alternative		19 283				12 948		6 335
Engagements de souscription		31 338				12 395		18 943
Autres		392				351		41
Total		110 448		13 119		64 164		59 403
IV - AUTRES								
Compte à terme Bancaja								
Divers		48		13				61
Total		48		13				61
TOTAL GENERAL		367 056		208 423		64 164		511 315

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 14 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

14.4. INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES RELATIVES AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Peugeot SA		
Cours de bourse au 31 décembre (en euros)	48,70	46,70
Total des actifs	69 175 000	65 569 000
Total des passifs courants et non courants	54 769 000	51 866 000
Chiffre d'affaires	56 267 000	56 105 000
Résultat net, part du groupe	1 029 000	1 646 000
Compagnie Industrielle de Delle		
Total des actifs	697 998	593 016
Total des passifs courants et non courants	382 201	312 142
Chiffre d'affaires	617 591	540 965
Résultat net, part du groupe	21 331	18 833
LISI		
Cours de bourse au 31 décembre (en euros)	46,00	43,36
Total des actifs	691 484	587 902
Total des passifs courants et non courants	381 143	311 272
Chiffre d'affaires	617 597	540 971
Résultat net, part du groupe	35 572	31 401

NOTE 14 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

14.5. VARIATIONS

A. Titres disponibles à la vente : participations non consolidées

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Valeur bilan au 1 ^{er} janvier	335 143	86 594
Extourne évaluation juste valeur au 1 ^{er} janvier	- 73 571	- 20 313
Prix de revient au 1 ^{er} janvier	261 572	66 281
Mouvements en prix de revient	- 53 111	195 291
Solde en prix de revient	208 461	261 572
Evaluation juste valeur à la clôture	88 513	73 571
Valeur bilan clôture	296 974	335 143

B. Titres disponibles à la vente : titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P.)

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Valeur bilan au 1 ^{er} janvier	54 892	109 385
Extourne évaluation juste valeur au 1 ^{er} janvier	4 511	1 063
Prix de revient au 1 ^{er} janvier	59 403	110 448
Mouvements en prix de revient	8 228	- 51 045
Solde en prix de revient	67 631	59 403
Evaluation juste valeur à la clôture	- 2 030	- 4 511
Valeur bilan clôture	65 601	54 892

NOTE 15 – CRÉANCES ET DETTES D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultats	Situation nette	Règlements	Clôture
Impôts courants - Passifs	- 2 767	- 22 528	-	4 749	- 20 546
Impôts courants - Actif	-	205	-	-	205
Sous total	- 2 767	- 22 323	-	4 749	- 20 341
Impôts différés - Actifs	20	5	-	-	25
Impôts différés - Passifs	- 21 840	- 841	- 9 804	-	- 32 485
Sous total	- 21 820	- 836	- 9 804	-	- 32 460
Total	- 24 587	- 23 159	- 9 804	4 749	- 52 801

Les impôts différés passifs sont principalement constitués des impôts sur les plus-values latentes des titres disponibles à la vente.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 16 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

16.1. DÉTAIL DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
OPCVM de trésorerie	77 988	823
Autres placements de trésorerie (1)	110 590	-
Liquidités	62	40
Total de la trésorerie	188 640	863

(1) Titres de créances négociables à échéance de moins d'un mois, dont intérêts courus 541 k€.

16.2. VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Trésorerie à la clôture	188 640	863
Trésorerie au début de l'exercice	863	67 385
Variation de la trésorerie	187 777	- 66 522

16.3. VARIATION DES OPCVM DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Valeur bilan au 1 ^{er} janvier	823	67 361
Extourne évaluation juste valeur au 1 ^{er} janvier	- 2	- 736
Prix de revient au 1 ^{er} janvier	821	66 625
Mouvements en prix de revient	76 702	- 65 804
Solde en prix de revient	77 523	821
Évaluation juste valeur à la clôture	465	2
Valeur bilan clôture	77 988	823

16.4. VARIATION DES AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Valeur bilan au 1 ^{er} janvier	-	-
Extourne évaluation juste valeur au 1 ^{er} janvier	-	-
Prix de revient au 1 ^{er} janvier	-	-
Mouvements en prix de revient	110 049	-
Solde en prix de revient	110 049	-
Évaluation juste valeur à la clôture	541	-
Valeur bilan clôture	110 590	-

NOTE 17 – CAPITAUX PROPRES

17.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de FFP s'élève à 25.408 milliers d'euros et est divisé en 12.704 milliers d'actions de 2 euros chacune. Il est entièrement libéré.

17.2. DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Capital de FFP	25 408	25 408
Prime d'émission, de fusion, d'apport de FFP	158 410	158 410
Réserve légale de FFP	2 541	2 541
Autres réserves et résultats sociaux de FFP	410 316	269 168
Titres d'autocontrôle	- 1 150	- 1 150
Autres réserves et résultats consolidés	3 009 953	2 720 381
Total	3 605 478	3 174 758

17.3. RÉÉVALUATIONS DIRECTES PAR CAPITAUX PROPRES ET IMPÔTS DIFFÉRÉS LES CONCERNANT

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres à l'ouverture	52 216	12 785
Diminution des réévaluations suite à cessions	- 48 743	- 347
Réévaluations juste valeur à la clôture (nettes d'impôt)	56 354	39 778
Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres à la clôture (a)	59 827	52 216
Impôts différés (b)	26 655	16 844
Total réévaluations brutes à la clôture (a+b)	86 482	69 060

17.4. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONN

Le Conseil d'Administration de FFP a consenti, en 2001 et 2002, au profit des dirigeants et de certains membres du personnel salarié, des options d'achat d'actions à prix unitaire convenu. Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

	Plan n°1	Plan n°2
Date du conseil d'administration	17/09/01	19/12/02
Date de départ d'exercice des options	17/09/01	19/12/02
Date d'expiration	17/09/09	19/12/10
Nombre de bénéficiaires	3	4
Prix d'exercice en euros	105,12	104,31
Nombre d'options accordées	4 900	6 700
Nombre d'options en cours de validité au 31 décembre 2005	4 900	6 700

17.5. TITRES D'AUTOCONTRÔLE

La société détient 11.600 de ses propres actions, destinées à des options d'achat d'actions au profit de quelques salariés de la société et correspondant aux plans des années 2001 et 2002 (cf.note 17.4)

Les actions détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 18 – PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

18.1. SITUATION

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Ligne de crédit BNP Paribas	-	17 200
Emprunt Bancaja	39 200	40 000
Dépôts et cautionnements	197	255
Engagements de souscription et titres non libérés	13 256	20 074
Total passifs financiers non courants	52 653	77 529
Fournisseurs d'immobilisations	-	5
Emprunt Bancaja	800	-
Intérêts courus sur emprunts	437	498
Total passifs financiers courants	1 237	503
Total passifs financiers	53 890	78 032

18.2. ECHÉANCIER

Échéances	à moins d'un an	entre un et cinq ans	à plus de cinq ans	Total
Emprunt Bancaja	800	9 800	29 400	40 000
Dépôts et cautionnements		197		197
Engagements de souscription		13 256		13 256
Intérêts courus sur emprunts	437			437
Total	1 237	23 253	29 400	53 890

Les appels de fonds étant effectués par les FCPR en fonction de leurs investissements respectifs, en général, dans un délai de 5 ans à compter de la souscription, leurs échéances ne peuvent être déterminées avec précision ; elles ont donc été positionnées entre un et cinq ans. Ces appels correspondent à l'engagement pour leur valeur nominale, sans effet d'actualisation.

18.3. DÉTAIL DES ENGAGEMENTS DE SOUSCRIPTION ET DES TITRES NON LIBÉRÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Titres de participation		
Marco Polo	1 132	1 132
FCPR		
Sagard	7 481	17 126
Autres	4 643	1 816
Total	13 256	20 074

18.4. TAUX DES EMPRUNTS

Ligne de crédit BNP Paribas	EURIBOR + 0,20%	EURIBOR + 0,23%
Emprunt Bancaja	EURIBOR + 1,15%	EURIBOR + 1,15%

NOTE 19 – PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2004	Dotations	Reprises Montants utilisés /	Reprises Montants non utilisés	31/12/2005
Avantages au personnel	59	19	-	-	78
Total	59	19	-	-	78

NOTE 20 – AVANTAGES AU PERSONNEL

Les salariés de la société bénéficient de compléments de retraites versés aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite versées en une fois au moment du départ à la retraite. Les effectifs concernés sont les suivants :

- retraites complémentaires : 3 personnes, actuellement retraitées ;
- indemnités de départ : 8 personnes inscrites à l'effectif de la société.

La dernière évaluation externe de l'ensemble des engagements de retraite a été effectuée au 31 décembre 2005.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,0 %
- Taux d'inflation : 2 %
- Taux d'augmentation des salaires : inflation + augmentations individuelles.

En ce qui concerne les indemnités de retraite complémentaire, la valeur totale des engagements de la société s'élevait au 31 décembre 2005 à 286 milliers d'euros ; ces engagements étaient couverts à hauteur de 210 milliers d'euros par des fonds externes ; la différence, soit 76 milliers d'euros, est comptabilisée en provisions pour risques.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite s'élevaient au 31 décembre 2005 à 120 milliers d'euros ; ils étaient couverts à hauteur de 312 milliers d'euros par des fonds externes ; l'excédent par rapport aux engagements est inscrit en autres créances à hauteur de 192 milliers d'euros.

Les provisions pour risques comprennent également les engagements de la société au titre des médailles du travail pour 2 milliers d'euros.

NOTE 21 – AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Dettes sociales	399	447
Divers	160	751
Total	559	1 198

NOTE 22 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

22.1. ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les seules transactions avec une entreprise liée concernent les locations et prestations facturées à FFP par PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES.

Ces transactions, qui se font par référence à un prix de marché, se sont élevées à 126 milliers d'euros en 2005.

Au bilan, une dette envers PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES est comptabilisée en Autres dettes pour 11 milliers d'euros.

22.2. PARTIES LIÉES AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE GROUPE

Il n'existe pas d'opération avec un membre des organes de direction ou un actionnaire qui détient plus de 5% du capital de FFP.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 23 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Rémunération des membres du conseil d'administration	264	118
Rémunération des membres des organes de direction	403	367

NOTE 24 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Engagements reçus		
Ligne de crédit BNP Paribas non tirée	60 000	42 800
Engagements donnés		
Garantie et caution donnée sur cession d'immobilisations	300	-

Les titres Simante, SL et B-1998 ont été nantis au profit de la banque Bancaja en garantie de l'emprunt de 40.000 milliers d'euros, contracté auprès de cette dernière.

FFP a participé au consortium, mené par la société espagnole Abertis, constitué afin de remporter l'appel d'offres initié par l'Etat en vue de céder l'intégralité de ses participations dans la société autoroutière SANEF.

A la suite du processus de sélection mené par l'Agence des Participations de l'Etat, le Ministre de l'économie, des

finances et de l'industrie et le Ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer ont fait connaître le 14 décembre 2005, leur décision de sélectionner le consortium mené par Abertis pour l'acquisition de la part directe et indirecte de l'Etat dans SANEF.

La part de FFP au capital du consortium représente un montant de l'ordre de 102.000 milliers d'euros.

NOTE 25 – INFORMATION SECTORIELLE

FFP est un holding, premier actionnaire de Peugeot SA et détenteur d'autres participations de long terme. Il comprend également un secteur immobilier qui reste marginal en terme de contribution aux revenus, aux résultats et aux risques du groupe.

Le groupe est aussi exposé au risque de taux d'intérêt provenant de l'emprunt à long terme. Celui-ci est émis à taux variable. Cependant, du fait du montant limité de ce poste, le risque encouru est peu significatif.

Les placements des liquidités sont principalement effectués sur des OPCVM de trésorerie régulière et des titres de créances rémunérés à taux variable.

NOTE 26 – GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le groupe FFP est lié à l'évolution de son actif principal, le groupe PSA Peugeot Citroën, dont il détient 22%.

Il est également exposé au risque de fluctuation des cours affectant les titres de participations qui sont classés au bilan consolidé en titres disponibles à la vente. Néanmoins, ce risque est limité du fait de la politique de la société d'investissement à long terme.

NOTE 27 – ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Dans le cadre de la reprise de SANEF par le consortium mené par la société Abertis, l'acquisition du bloc de contrôle détenu par l'Etat a été réalisée le 3 février par le Holding d'Infrastructures de Transport (HIT), dont FFP est actionnaire à hauteur de 5,1%.

COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

(exercice clos le 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Foncière, Financière et de Participations - FFP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.1.C. expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participations dans les entreprises associées. Nous nous sommes assurés de son caractère approprié ainsi que des modalités de sa mise en oeuvre.
- Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables, nous avons été conduits à examiner l'approche retenue par la société pour l'évaluation à la juste valeur des titres disponibles à la vente et des immeubles de placement. Nous nous sommes également assurés que les notes 1.4 et 1.5 fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Vincennes, le 10 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Dominique Paul

AUDIT DE FRANCE - SODIP
Philippe Spandonis

FICHES SUR LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

PEUGEOT S.A.

75, Avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS
contrôle 22,08 %

Société holding de contrôle du groupe PSA Peugeot Citroën

(en millions d'euros)	2005	2004
- SOCIETE		
• Résultats		
Bénéfice net	905	1 032
Impôts sur les bénéfices	65	104
Dividende mis en distribution	316 735	328 197
• Capitaux propres avant répartition		
Capital	235	243
Réserves diverses	6 748	6 546
Total	6 983	6 789
- GROUPE (comptes consolidés)		
Chiffre d'affaires H. T.	56 267	56 105
Investissements (immob. corp.)	2 873	2 804
M. B. A.	4 133	4 561
Situation nette avant affectation	13 864	12 227
Résultat net revenant à PSA	1 029	1 646

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE

28, Faubourg de Belfort - 90100 DELLE
contrôle 25,17 %

Société holding de contrôle du groupe LISI

(en milliers d'euros)	2005	2004
- SOCIETE		
• Résultats		
Bénéfice net	5 359	4 757
Impôts sur les bénéfices	69	26
Dividende mis en distribution	4 976	4 147
• Capitaux propres avant répartition		
Capital	3 190	3 190
Réserves diverses	14 090	12 878
Total	17 280	16 068
- GROUPE (comptes consolidés)		
Chiffre d'affaires H. T.	617 591	540 965
Investissements (immob. corp.)	48 990	30 011
M. B. A.	67 653	68 178
Situation nette avant affectation	185 782	168 836
Résultat net revenant à CID	21 331	18 833

LISI

Tour Gamma "A" 193, rue de Bercy - 75012 PARIS
contrôle 5,05 %

Fixations et composants d'assemblage pour l'aéronautique,
l'automobile et la parfumerie

(en milliers d'euros)	2005	2004
- SOCIETE		
• Résultats		
Bénéfice net	15 685	7 486
Impôts sur les bénéfices	- 337	- 1 366
Dividende mis en distribution	10 689	8 907
• Capitaux propres avant répartition		
Capital	19 794	19 794
Réserves diverses	89 309	82 232
Total	109 103	102 026
- GROUPE (comptes consolidés)		
Chiffre d'affaires H. T.	617 597	540 971
Investissements (immob. corp.)	48 990	30 186
M. B. A.	67 630	68 503
Situation nette avant affectation	310 175	276 235
Résultat net revenant à LISI	35 572	31 401

FFP - LES GRESILLONS

75, Avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS
contrôle 100 %

Société civile, propriétaire
d'un centre de logistique
à Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

(en milliers d'euros)	2005	2004
• Résultats		
Bénéfice net	1 017	895
Dividende mis en distribution	1 017	895
• Capitaux propres avant répartition		
Capital	6 750	6 750
Résultat de l'exercice	1 017	895
Total	7 767	7 645

MARNE-FFP

75, Avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS
contrôle 100 %

Société civile

(en milliers d'euros)	2005	2004
• Résultats		
Bénéfice net	158	461
Dividende mis en distribution	158	461
• Capitaux propres avant répartition		
Capital	9 000	9 000
Résultat de l'exercice	158	461
Total	9 158	9 461

VALMY-FFP

75, Avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS
contrôle 100 %

Société civile, propriétaire d'un immeuble locatif
à usage de bureaux à Charenton (Val de Marne)

(en milliers d'euros)	2005	2004
• Résultats		
Bénéfice net	246	446
Dividende mis en distribution	246	446
• Capitaux propres avant répartition		
Capital	8 100	8 100
Résultat de l'exercice	246	446
Total	8 346	8 546

Simante, S.L.

Velazquez, 80, 2^e dcha, Madrid - 28001 Espagne

contrôle 100 %

Société holding

(en milliers d'euros)	2005	2004
• Résultats		
Bénéfice net	3 453	- 663
Dividende mis en distribution	-	-
• Capitaux propres avant répartition		
Capital	15 003	15 003
Réserves	45 188	45 850
Résultat de l'exercice	3 453	- 663
Total	63 644	60 190

DOCUMENTS FINANCIERS
ET JURIDIQUES

DOCUMENTS JURIDIQUES

DOCUMENTS JURIDIQUES

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

Approbation du rapport de gestion et des comptes sociaux.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice écoulé et du rapport général des Commissaires aux comptes, ainsi que de leurs annexes, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale approuve les comptes sociaux de l'exercice qui font ressortir un bénéfice de 179.222.844,72 €.

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des comptes consolidés, du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice écoulé et du rapport sur les comptes consolidés des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2005 tels qu'ils viennent de lui être présentés.

Troisième résolution

Affectation du résultat.

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice net de l'exercice de 179.222.844,72 € augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de 124.711.771,70 €, s'élève à la somme de 303.934.616,42 €.

Elle décide d'affecter comme suit ce bénéfice distribuable :

- aux actions	57.168.000,00
- au report à nouveau	246.766.616,42

Le dividende de 4,50 € par action sera mis en paiement le 8 juin 2006, étant précisé que pour satisfaire aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement ramené à 40 % cette année, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

L'Assemblée Générale prend note que les dividendes versés au titre des exercices 2002, 2003 et 2004 et les avoirs fiscaux correspondants, ces derniers étant remplacés par l'abattement de 50 % pour l'exercice 2004, ont été les suivants :

	2004	2003	2002
Nombre d'actions	12.704.000	12.704.000	12.704.000
Nominal des actions	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Par action :			
- dividende distribué	3,00 € (1)	3,00 €	2,50 €
- avoir fiscal	-	1,50 €	1,25 €
- revenu global	-	4,50 €	3,75 €

(1) montant éligible en totalité à l'abattement de 50 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Si, lors de la mise en paiement du dividende, la société détient certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions sera affecté au compte Report à nouveau.

Quatrième résolution

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial présenté par les Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, approuve ce rapport dans ses différentes dispositions.

Cinquième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Mme Marie-Hélène Roncoroni pour une durée de six ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011.

Sixième résolution

Nomination d'un nouvel Administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Administrateur, M. Philippe Poinso demeurant à Paris 7^{ème} – 10 rue José Maria de Heredia, pour une durée de six ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011.

Septième résolution

Jetons de présence.

L'Assemblée Générale décide de porter à 330.000 € le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'année en cours et jusqu'à nouvelle décision de sa part.

Huitième résolution

Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, et conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6CE du 28 janvier 2003) et des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ou de toute disposition qui viendrait s'y substituer :

- Autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la société à procéder à l'achat par la société de ses propres actions représentant 5 % du nombre d'actions composant le capital social de la société à quelque moment que ce soit, soit à titre indicatif 635.200 actions au jour de la convocation de la présente assemblée.
- Décide que l'acquisition des actions pourra être effectuée, dans le cadre de la réglementation boursière et dans le respect des pratiques de marché admises par l'AMF, afin de :
 - Assurer la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres ainsi que la régularisation des cours de bourse par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers;
 - Couvrir des plans d'options d'achat, des plans d'épargne groupe ou d'attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou de son groupe notamment ;
 - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ;

- Permettre la remise d'actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- Annuler les actions ainsi acquises, ainsi que le cas échéant celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, cette solution impliquant une autorisation donnée par l'Assemblée Générale statuant dans sa forme extraordinaire ;

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 240 € ; le montant maximum des fonds que la société pourra consacrer à l'opération est de 152.448.000 €.

L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster ces prix et montants afin de tenir compte de l'incidence d'éventuelles opérations sur la valeur de l'action.

L'Assemblée Générale décide que l'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués et payés par tous moyens, y compris par l'utilisation de mécanismes optionnels ou d'instruments dérivés ou de bons dans les conditions prévues par les autorités de marché.

L'Assemblée Générale décide que la société pourra utiliser la présente résolution et poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'offres publiques portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la société ou initiés par la société.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la société pour mettre en œuvre la présente résolution, pour en préciser si nécessaire les termes et arrêter les modalités et pour réaliser le programme et pour passer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois prenant fin le 30 novembre 2007.

DOCUMENTS JURIDIQUES

INFORMATIONS NOMINATIVES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

(article L 225-102-1 du Code de Commerce)

I - RÉMUNÉRATIONS

1. Rémunération totale (en €) versée au cours de l'exercice 2005 aux mandataires sociaux par la société et le cas échéant par les sociétés contrôlées et contrôlante :

		FFP	Sociétés contrôlées	Société contrôlante
MM.	Robert Peugeot	198.000	néant	22.868
	Jean-Philippe Peugeot	46.000	néant	225.932
Mme	Marie-Hélène Roncoroni	46.000	néant	22.868
MM.	Frédéric Banzet	21.000	néant	néant
	Georges Chodron de Courcel	15.750	néant	néant
	Christian Peugeot	23.000	néant	22.868
	Thierry Peugeot	23.000	néant	123.032
	Xavier Peugeot	19.000	néant	22.868
	Patrick Soulard	21.000	néant	néant
	Jean-Philippe Thierry	10.500	néant	néant
	Thierry Varène	5.250	néant	néant
	Alain Chagnon, Directeur Général délégué	238.000	néant	néant

2. Détermination de la rémunération des dirigeants

- La rémunération du Président-Directeur Général est fixe. Il perçoit de plus 33.000 € de jetons de présence.
- La rémunération du Directeur Général délégué comporte une part fixe et une part variable attribuée en fonction de l'atteinte d'objectifs définis en début d'année ; celle-ci est versée l'année n+1. Il dispose d'un véhicule de fonction et est attributaire de 1.800 stocks-options de la société.
- Evolution depuis trois ans :

Rémunération brute annuelle (en €)	2003	2004	2005
Président-Directeur Général	150.000	150.000	165.000
Directeur Général délégué			
Part fixe	191.200	203.000	215.000
Part variable	11.000	20.000	30.000

3. Engagements divers

Il n'existe pas d'engagements souscrits par FFP au bénéfice des mandataires sociaux et correspondants à des éléments de rémunération, à des indemnités ou à des avantages liés à la prise, à la cessation ou au changement de fonctions des personnes concernées.

II - LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE :

Robert Peugeot

Président-Directeur Général

Date de première nomination au Conseil d'Administration : 28 juin 1979

Echéance du mandat en cours : 2011

M. Robert Peugeot est membre du Comité Exécutif du Groupe PSA Peugeot Citroën en tant que Directeur Innovation et Qualité.

Il est également :

- *Président-Directeur Général*
 - Simante, S.L.
- *Membre du Conseil de Surveillance*
 - Imerys
 - Aviva France
 - Groupe Taittinger (1)
 - Citroën Deutschland Aktiengesellschaft

- *Administrateur*
 - Aviva Participations
 - IFP – Institut Français du Pétrole
 - Etablissements Peugeot Frères
 - LFPF – La Française de Participations Financières
 - Immeubles et Participations de l'Est
 - Société du Louvre – Groupe du Louvre (1)
 - Citroën Danmark A/S
 - Citroën UK Limited
 - GIE PSA Renault
 - B-1998, S.L.
 - Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. (FCC)
 - FCC Construcción, S.A.

(1) démission en octobre 2005.

Jean-Philippe Peugeot

Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration

Date de première nomination au Conseil d'Administration : 28 juin 1979

Echéance du mandat en cours : 2009

M. Jean-Philippe Peugeot est également :

- *Président-Directeur Général*
 - Etablissements Peugeot Frères
 - Nutrition et Communication
- *Vice-Président du Conseil de Surveillance*
 - Peugeot S.A.
- *Administrateur*
 - LFPF – La Française de Participations Financières
 - Immeubles et Participations de l'Est
- *Membre du Conseil de Surveillance*
 - Linedata Services

Marie-Hélène Roncoroni

Administratrice et Vice-Présidente du Conseil d'Administration

Date de première nomination au Conseil d'Administration : 19 décembre 2002

Echéance du mandat en cours : 1^{er} juin 2006

Mme Marie-Hélène Roncoroni est également :

- *Administrateur*
 - Etablissements Peugeot Frères
 - LFPF – La Française de Participations Financières
 - Immeubles et Participations de l'Est
 - Société Anonyme de Participations - Sapar
- *Membre du Conseil de Surveillance*
 - Peugeot S.A.

- *Représentant permanent* :
 - d'Immeubles de Franche-Comté au Conseil d'Administration de S.A. Comtoise de Participation,
 - de Sapar au Conseil d'Administration d'Immeubles de Franche-Comté

Frédéric Banzet

Administrateur

Date de première nomination au Conseil d'Administration : 23 juin 1999

Echéance du mandat en cours : 2011

Au sein du Groupe PSA Peugeot Citroën, M. Frédéric Banzet est Directeur de la Direction des Affaires Internationales de la Marque Citroën.

- *Administrateur*
 - DPCA (Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles Ltd),
 - Harvard Business School Club de France.

Georges Chodron de Courcel

Administrateur

- *Directeur Général délégué*
 - BNP Paribas
- *Président*
 - BNP Paribas Energis SAS
 - Compagnie d'Investissement de Paris SAS
 - Financière BNP Paribas SAS
 - BNP Paribas (Suisse) SA, Suisse
 - BNP Paribas UK Holdings Limited, Royaume-Uni
- *Administrateur*
 - Alstom
 - Bouygues
 - Nexans
 - BNP Paribas (Suisse) SA, Suisse
 - Capstar Partners SAS (démission le 30.08.2005)
 - Erbe SA, Belgique
 - Verner Investissements SAS
- *Membre du Conseil de Surveillance*
 - Lagardère SCA
- *Censeur*
 - Exane
 - Safran
 - Scor SA
 - Scor Vie

DOCUMENTS JURIDIQUES

Christian Peugeot

Administrateur

Date de première nomination au Conseil d'Administration :
28 juin 1979

Echéance du mandat en cours : 2007

M. Christian Peugeot est Directeur de la Communication de la Marque Peugeot au sein du groupe PSA Peugeot Citroën.

Il est également :

- *Président-Directeur Général*
 - LFPF-La Française de Participations Financières
- *Administrateur*
 - Etablissements Peugeot Frères
 - Immeubles et Participations de l'Est
 - Compagnie Industrielle de Delle
 - LISI
- *Vice-Président*
 - FCSM S.A.
- *Représentant permanent*
 - de FFP au Conseil d'Administration de SEB S.A.

Thierry Peugeot

Administrateur

Date de première nomination au Conseil d'Administration :
6 juin 1991

Echéance du mandat en cours : 2009

M. Thierry Peugeot est également :

- *Président du Conseil de Surveillance*
 - Peugeot S.A.
- *Vice-Président*
 - Etablissements Peugeot Frères
- *Administrateur*
 - AMC Promotion (2)
 - Compagnie Industrielle de Delle (CID)
 - Faurecia
 - Immeubles et Participations de l'Est
 - LFPF – La Française de Participations Financières
 - Société Anonyme de Participations – Sapar
- *Membre du Conseil de Surveillance*
 - Air Liquide
- *Représentant permanent de CID au Conseil d'Administration*
 - LISI

(2) démission en juin 2005.

Xavier Peugeot

Administrateur

Date de première nomination au Conseil d'Administration :
27 juin 2001

Echéance du mandat en cours : 2007

Au sein du Groupe PSA Peugeot Citroën, M. Xavier Peugeot est Directeur de Peugeot Nederland B.V.

M. Xavier Peugeot est également :

- *Président-Directeur Général*
 - S.A. Comtoise de Participation
- *Administrateur*
 - Etablissements Peugeot Frères
 - LFPF – La Française de Participations Financières
 - Immeubles et Participations de l'Est
 - Compagnie Industrielle de Delle (CID)
 - Société Anonyme de Participations - Sapar
- *Représentant permanent de S.A. Comtoise de Participation au Conseil d'Administration Sedim*

Patrick Soulard

Administrateur

Date de première nomination au Conseil d'Administration :
6 juin 1991

Echéance du mandat en cours : 2008

M. Patrick Soulard est Directeur-Général adjoint délégué de la Banque de Financement et d'Investissement de la Société Générale.

Il est également :

- *Administrateur*
 - Havas
 - Geneval
 - Boursorama
 - SG Securities Asia Int Hld (HK)

Jean-Philippe Thierry

Administrateur

- *Président-Directeur Général*
 - AGF
 - AGF Holding

- *Président du Conseil d'Administration*
 - AGF IART
 - AGF Vie
 - Château Larose-Trintaudon

- *Président du Conseil de Surveillance*
 - Euler Hermès
- *Administrateur*
 - AGF International
 - AGF Ras Holding (Pays-Bas)
 - Allianz Global Risk Rückversicherungs
- *Membre du Conseil de Surveillance*
 - Cie Financière Saint Honoré
 - GIE AGF Informatique
- *Censeur*
 - Baron Philippe de Rothschild SA
 - Eurazeo
 - Paris Orléans

Thierry Varène

Administrateur

Date de nomination au Conseil d'Administration : 9 mars 2004

Démission le 14 avril 2005

M. Thierry Varène est Responsable de l'entité comprenant d'une part le Corporate Finance et d'autre part, Coverage et Territoires pour l'Europe (CTE) BNP Paribas.

CTE a la responsabilité de l'ensemble des Territoires européens de BNP Paribas excepté la Suisse et de l'ensemble des clients Entreprises en Europe.

Il est également :

- *Responsable Mondial du Corporate Finance BNP Paribas (Conseil, Equity Capital Markets)*
- *Membre du Comité de Direction Générale de la Banque de Financement et d'Investissement de BNP Paribas*

Alain Chagnon

Directeur Général délégué depuis le 1^{er} octobre 2003, est également :

- *Président-Directeur Général*
 - Sedim
- *Administrateur*
 - Euridi
 - Simante, S.L.
- *Représentant permanent de FFP au Conseil d'Administration de Marco Polo Investissements*

Philippe Poinso

Administrateur proposé au vote de l'Assemblée Générale ordinaire 2006.

- *Directeur Général délégué*
 - Etablissements Peugeot Frères (non administrateur)
 - LFPF – La Française de Participations Financières (non administrateur)
- *Président-Directeur Général*
 - Société des Immeubles de Franche-Comté
- *Administrateur*
 - PSP S.A.
 - Sicav M.O. Select
 - Simante, S.L.
- *Représentant permanent*
 - Immeubles et Participations de l'Est au Conseil de Siparex Small Cap Value (Luxembourg)
- *Censeur*
 - Représentant LFPF – La Française de Participations Financières chez Moria
- *Gérant - Société Civile du Bannot*

RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL SUR LES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 3 juin 2004 et venant à expiration le 3 décembre 2005 n'a donné lieu à aucun rachat d'actions par la société.

A ce jour la société détient directement 11.600 actions sur 12.704.000 que constituent son capital, soit 0,09 % du capital, acquises lors de précédents programmes de rachat et affectées aux engagements existants résultant des options d'achat d'actions correspondant aux plans des années 2002 et 2003.

Il est proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver un nouveau programme de rachat d'actions dont le descriptif conformément à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF est le suivant :

1. Date de l'Assemblée Générale appelée à autoriser le programme de rachat d'actions :
Assemblée Générale du 1^{er} juin 2006
2. Nombre de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :
La société détient directement 11.600 actions sur 12.704.000 actions qui constituent son capital, soit 0,09 % du capital.
3. Répartition par objectifs des titres de capital détenus au jour de la publication du descriptif du programme :
Ces actions sont destinées à faire face aux engagements existants résultant des options d'achat d'actions au profit de quelques salariés de la société et correspondant aux plans des années 2002 et 2003.
4. Les objectifs du programme de rachat :
Les objectifs du programme de rachat correspondent aux dispositions du Règlement ou aux pratiques de marché admises par l'AMF et sont les suivants :
 - Assurer la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres ainsi que la régularisation des cours de bourse par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
 - Couvrir des plans d'options d'achat, des plans d'épargne groupe ou d'attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou de son groupe notamment ;
 - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ;
 - Permettre la remise d'actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
 - Annuler les actions ainsi acquises, ainsi que le cas échéant celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, cette solution impliquant une autorisation donnée par l'Assemblée Générale statuant dans sa forme extraordinaire ;
5. Part maximale du capital soumis à acquisition et caractéristique des titres ainsi que le prix maximum d'achat :
La part maximale du capital soumis à acquisition ne devra pas représenter plus de 5 % du nombre d'actions composant le capital social au 1^{er} juin 2006 soit 635.200 actions.
Le prix maximum par action ne pourra excéder 240 € soit un montant maximum d'investissement affecté au programme de 152.448.000 €.
Les rachats d'actions seront financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court ou moyen terme pour les besoins excédentaires.
6. Durée du programme de rachat :
L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale porte sur une durée maximale de dix huit mois à compter de la date de l'Assemblée soit jusqu'au 30 novembre 2007.
7. Opérations effectuées par voie d'acquisition, cession ou transferts et positions ouvertes dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions : néant.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au cours de l'exercice 2005, il n'a été attribué aucune nouvelle option d'achat d'actions au bénéfice des salariés et dirigeants. Par ailleurs, il n'a été levé aucune option par les attributaires au cours de l'année écoulée. Il est rappelé, ci-après, à titre indicatif les deux plans en cours.

INFORMATIONS SUR LES OPTIONS D'ACHAT EN COURS

	Plan n° 1	Plan n° 2
Date du Conseil d'Administration	17.09.2001	19.12.2002
Nombre total d'actions pouvant être achetées	4.900	6.700
dont pouvant être achetées par les mandataires sociaux :	2.500	2.500
Point de départ d'exercice des options	17.09.2001	19.12.2002
Date d'expiration	17.09.2009	19.12.2010
Prix d'achat	105,12 €	104,31 €
Nombre d'options exercées au cours de l'exercice 2005	néant	néant
Nombre d'options restant à exercer au 31 décembre 2005	4.900	6.700

INFORMATIONS SUR LES CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1. FFP exerce directement une activité de holding industriel et financier et contrôle notamment en tant qu'associé unique trois sociétés civiles en France dont l'activité est de donner à bail des immeubles à usage commercial et d'en percevoir des revenus. Cette activité n'est pas visée par les prescriptions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce et du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 relative aux différentes informations environnementales à communiquer (consommation de ressources : eau, matières premières, énergie..., rejets dans l'eau, l'air, le sol et les déchets, mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement, les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement).

2. Au titre des informations sociales, il y a lieu de préciser que :

- L'effectif total de la société est de 8 personnes. A l'exception du Président-Directeur Général, elles sont toutes titulaires d'un contrat de travail, à durée indéterminée. Il n'y a pas de main d'œuvre intérimaire.
- Au niveau de la durée du travail, la société est soumise à la réglementation des 35 heures par semaine étant néanmoins observé que la majorité de son effectif est constituée de cadres.

Il y a un salarié à temps partiel.

- La masse salariale au 31 décembre 2005 s'établit à 790.903 € et les charges sociales à 364.434 €.

Les salariés bénéficient d'un accord d'intéressement qui a été renouvelé en juin 2004 et dont le montant global pour l'année 2005 s'élève à 19.653 €.

Chaque salarié peut verser à son gré tout ou partie de son intéressement sur un Plan d'Épargne Interentreprise géré par un organisme financier extérieur.

Compte tenu de son effectif de 8 personnes, la société n'a pas d'instance représentative du personnel et ne peut donc signer d'accords collectifs. Elle est ainsi amenée à signer directement des accords avec chacun des salariés. L'année 2005, a été l'occasion de proposer aux salariés, un avenant au régime de retraite supplémentaire conclu en 2002, visant à permettre aux bénéficiaires d'effectuer des versements individuels et facultatifs dans un Plan d'Épargne de Retraite Entreprise (PERE).

Les autres rubriques visées par le décret du 20 février 2002, c'est à dire les conditions d'hygiène et de sécurité, la formation, l'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés, les œuvres sociales et la sous-traitance ne donnent pas lieu à commentaire en raison de l'activité spécifique de la société et de son effectif limité.

